

2020

Mouvement
Inter-Régional
des AMAP



[RENCONTRE NATIONALE DES AMAP]

7,8 et 9 février 2020 / Bergerie de Villarceaux / Chaussy, commune du Val d'Oise (95710)/
Compte-rendu de la Rencontre Nationale des AMAP : Lancement du Projet Stratégique 2020-
2025 du Mouvement des AMAP / Assemblée Générale et 10 ans du MIRAMAP

Un temps fort du mouvement des AMAP, fédérateur pour des orientations communes

SE RENCONTRER / FÉDÉRER / PARTAGER / DÉBATTRE / FESTOYER

Une centaine d'amapien.nes et paysan.nes en AMAP des 4 coins de France se sont rassemblé.es les 7, 8 et 9 février 2020 à la Bergerie de Villarceaux (95) pour partager leurs savoirs et savoir-faire et lancer le projet stratégique 2020-2025 du Mouvement des AMAP.

Rencontre, convivialité, débat, réflexion et analyse, visite de ferme, partage ...

Ces journées ont été **intenses, ressourçantes et très enthousiasmantes pour continuer sur des orientations communes.**

Au programme de cette grande rencontre :

- * Le lancement du Projet Stratégique 2020-2025 du Mouvement des AMAP.
- * La célébration des 10 ans du MIRAMAP.
- * L'Assemblée Générale du MIRAMAP s'est tenue en plusieurs temps tout au long de ce week-end permettant de prendre des décisions collectives par étapes.

Retenons quelques moments forts de ce week-end :

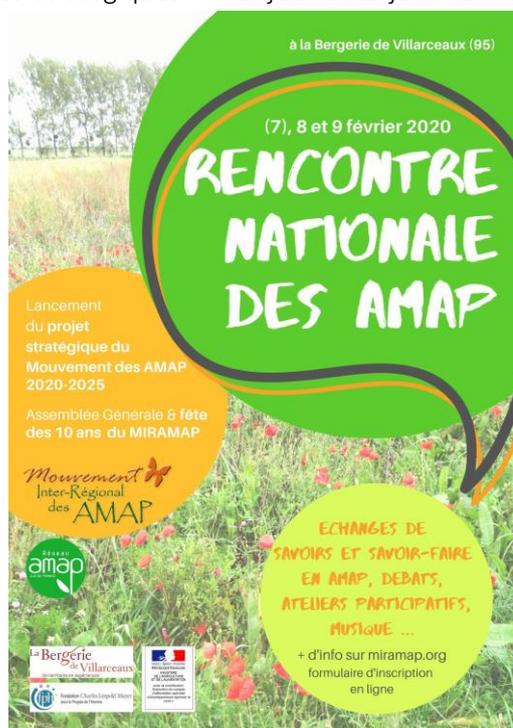
La soirée du vendredi avec Geoffroy Couanon, réalisateur du **film documentaire Douce France**. Une mise en mouvement dynamique autour d'extraits de ce film qui propose de *sortir des milieux convaincus pour parler d'écologie*.

Le samedi matin a été dédié au **partage et à la validation du projet stratégique 2020-2025**, fruit d'un an de chantier participatif interrégional. Chacun s'en est saisi et peut maintenant participer à sa mise en œuvre en agissant dans les groupes de travail des 'cercles stratégiques' ! 3 enjeux sous-jacents à ce projet sur 5 ans : **donner du sens et fédérer le mouvement des AMAP, affirmer la vision politique transformatrice de la société de notre Mouvement, développer les solidarités.**

Entre samedi après-midi et dimanche, **9 ateliers participatifs** ont permis d'approfondir certains sujets et surtout de faire des propositions d'actions collectives pour 2020-2021.

Autour d'une frise retraçant 10 ans d'actions collectives, les militants 'historiques' du MIRAMAP, comme on les nomme, ont apporté leur témoignage sur **la création du MIRAMAP en 2009-2010** et sur les événements qui ont marqué leur engagement comme par exemple les Assises pour la nouvelle charte des AMAP en décembre 2013 qui s'étaient tenues dans ce même lieu.

Retenons aussi tous les **moments conviviaux et informels** lors des pauses café, des repas et des soirées, qui favorisent **les rencontres et qui permettent que des**



liens se nouent et se renforcent !



SOMMAIRE

Le projet stratégique 2020-2025 du Mouvement des AMAP	6
10 ans du MIRAMAP, 10 ans d'action collective	10
Rapport d'activité 2019 et plan d'action du MIRAMAP 2020-2021	12
Comptes-rendus des ateliers participatifs	15
ATELIER : Faire vivre la Charte des AMAP en questions	16
ATELIER : Installation/transmission en AMAP' : quels enjeux et défis collectifs à relever ?	21
ATELIER : Transformons les territoires : mobilisation des AMAP pour les municipales de 2020.....	24
ATELIER : Comment rendre visible notre projet de société ? Quels enjeux et moyens de communication ?.....	25
ATELIER : Accessibilité à une alimentation de qualité pour toutes et tous : oui, mais comment ?	27
ATELIER : Actions collectives 2020-2021 pour renforcer les solidarités entre amapiens et paysans en AMAP	32
ATELIER : Bâtir un évènement commun déclinable dans tous les territoires ? Pour quoi faire et comment s'organiser ?.....	35
Annexes.....	36
Annexe n°1 : Se projeter dans le projet stratégique 2020-2025.....	36
Annexe n°2 : Historique du MIRAMAP : quelques dates et repères	39
Annexe n°3 : Note d'orientation de la Commission Ethique et Juridique	41

REMERCIEMENTS :

Aux amapien.es et paysan.nes en AMAP pour votre active participation,

À toute l'équipe de l'Écosite de Villarceaux pour la qualité de l'accueil, les repas et l'hébergement ... à l'équipe du Centre Écodéveloppement et les maraichers du GAEC de la Comté pour la visite du site et de la ferme,

Aux bénévoles et salariées de réseaux d'AMAP et du MIRAMAP pour l'animation de ce week-end et notamment des ateliers,

À l'équipe du Réseau des AMAP d'Île de France pour la mobilisation et son soutien dans l'organisation générale du week-end,

À Marc, Élisabeth, Alain, Denis et Claire pour avoir partagé votre témoignage sur la création du MIRAMAP, il y a tout juste 10 ans,

À Geoffrey Couanon, réalisateur du documentaire *Douce France*, pour avoir lancé ces rencontres dès le vendredi soir sous le signe de l'éducation populaire (Soutenez son film !),

À Armand et Fred, photographes et appui logistique à toute épreuve,

Aux musiciens du groupe *Beaucoup de Bruit pour Rien* pour le concert et nous avoir fait danser.

Au Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et à la Fondation Léopold Meyer pour leur soutien financier.



Fondation Charles Léopold Meyer
pour le Progrès de l'Homme

La Bergerie de Villarceaux nous a ouvert ses portes

Au cœur du Parc naturel régional du Vexin français, la Bergerie de Villarceaux est un site rural, entièrement redessiné par 20 années de transition écologique et sociale. Propriété de la Fondation Charles Léopold Meyer pour le Progrès de l'Homme, ce domaine agricole et forestier de 600 hectares s'est transformé par étapes, au fil d'un patient dialogue avec le territoire.



Sur ce territoire, on retrouve plusieurs pôles d'activités tel un écosystème en transition : l'association Écosite de Villarceaux (accueil, restauration et séjour), trois fermes (EARL polycultures élevage, GAEC maraichage et SCEA gestion forestière), une coopérative alimentaire, et l'association Centre Écodéveloppement de Villarceaux, association de réflexion et d'animation sur le développement durable des territoires ruraux.

Samedi après-midi, a été organisée une visite de la ferme maraichère, le GAEC De la Comté, permettant alors d'aller explorer les parcelles et les plants et échanger avec un des maraichers sur son installation assez récente.



Documentaire *Douce France* à l'honneur, de Geoffrey Couanon

Lors de ces Rencontres, nous avons accueilli Geoffrey Couanon, réalisateur de *Douce France*, un documentaire qui propose *de sortir des milieux convaincus pour parler d'écologie !*

Extrait du synopsis : « *Douce France* » ça se passe en Seine-Saint-Denis, en banlieue parisienne. C'est l'histoire de lycéens qui mènent avec leur classe une enquête sur EuropaCity : l'un des plus grands projets de parc de loisirs d'Europe qui devait bétonner, à côté de chez eux, les dernières terres agricoles de la Plaine de France.

D'abord indifférents à l'avenir de ces terres, séduits par la promesse de divertissement et d'emploi, Amina, Sami et Jennyfer vont progressivement changer et prendre conscience de leur capacité à décider pour eux-mêmes de l'avenir de leur territoire.

Nous avons pu découvrir des extraits de son documentaire qui amènent à échanger sur les enjeux agri-alimentaires, sociétaux, pédagogiques... Comment ouvrir le dialogue avec des personnes qui ne seraient – a priori du moins – pas convaincus par l'écologie... Une invitation à déconstruire nos préjugés et sortir des idées reçues. Bientôt en salle !

<https://www.facebook.com/doucefrancefilm>



Le projet stratégique 2020-2025 du Mouvement des AMAP

PARTAGE DES TRAVAUX DU CHANTIER PARTICIPATIF / APPROPRIATION / LANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE

Pendant 1 an en 2019, le MIRAMAP a animé un chantier participatif 'de construction du projet stratégique du Mouvement des AMAP' qui a abouti à l'élaboration d'un document nommé le 'Projet stratégique du Mouvement des AMAP'.

C'est un point de départ pour élargir et renforcer les coopérations au sein du Mouvement.

Ce document de 8 pages a été présenté, partagé et soumis à validation par l'assemblée réunie. Chaque membre est invité à prendre part à cette dynamique : amapien.nes, paysan.nes en AMAP et réseaux d'AMAP. Différentes échelles d'actions et d'organisations sont complémentaires et nécessaires pour faire vivre le Mouvement des AMAP.



Le PROJET STRATÉGIQUE 2020-2025 du Mouvement des AMAP

FRUIT D'UNE CO-CONSTRUCTION PARTICIPATIVE INTER-REGIONALE
FÉVRIER 2020

Après le chantier participatif de réécriture de la Charte des AMAP adoptée en 2014, les membres du MIRAMAP ont décidé en 2018 de lancer l'élaboration d'un Projet Stratégique partagé pour le Mouvement des AMAP sur 5 ans. Ce chantier a été identifié comme prioritaire pour pouvoir répondre à 3 enjeux :

- en externe : donner du sens et fédérer le Mouvement des AMAP ;
- en interne : affirmer la vision politique du Mouvement de transformation sociale ;
- en transversal : se donner les moyens d'agir ensemble.

Au terme d'un an de réflexions, analyses et constructions collectives en 2019, une direction commune est dessinée pour guider l'action : notre « vision stratégique ».

En 2025, la transformation sociale s'est opérée :

- 1. Un grand nombre de la population ont été sensibilisés du consommateur.
- 2. Les paysan.nes sont nombreux, actés et reconnus.
- 3. Les territoires sont épanouis.
- 4. L'aménagement et l'agriculture sont pensés dans l'intérêt général et organisés collectivement sur les territoires.

Le Mouvement des AMAP a consolidé les bases et structuré les réseaux grâce à une éthique fondée sur la solidarité et le respect du vivant. Il a développé des partenariats forts et a engagé des actions concrètes.

Cette vision est un point de départ pour élargir et renforcer les coopérations au sein du Mouvement des AMAP. Chaque membre et organisation du Mouvement des AMAP est invité à s'en saisir : amapien.nes et paysan.nes en AMAP, réseaux d'AMAP.

SOMMAIRE

L'identité du Mouvement des AMAP	quelques repères	page 1
L'autodiagnostic participatif 2019	issu d'un travail d'enquête et d'analyse collective	page 2
Le Plan Stratégique 2020-2025	4 axes stratégiques, 10 grands objectifs et 24 actions phares	pages 3 à 5
La participation de tout.es	de la construction du Projet au passage à l'action	pages 6 à 8

Sommaire :

- La vision à 5 ans – direction commune pour guider l'action collective.
- L'identité du Mouvement des AMAP : quelques repères
- L'autodiagnostic participatif mené en 2019, issu d'un travail d'enquête et d'analyse collective
- Le plan stratégique du Mouvement des AMAP : 4 axes stratégiques, 10 grands objectifs et 24 actions phares à déployer ces 5 prochaines années
- La participation de tout.es : de la construction du Projet au passage à l'action. Présentation du processus participatif mené en 2019 et une proposition de gouvernance et d'animation de la mise en œuvre du projet stratégique 2020-2025 avec la création de 4 'cercles' et un groupe 'd'animation-cohérence'.

Plan stratégique Mouvement des AMAP 2020-2025

vision stratégique dans 5 ans
En 2025, la transformation sociale s'est opérée ...

- axe stratégique 1: CONSOLIDER LE MOUVEMENT**
 - Renforcer la capitalisation et l'évaluation de nos pratiques
 - Construire un cadre économique et financier éthique et mutualisé
 - Consolider les partenariats entre amapien.nes et paysan.nes en AMAP
 - Encourager les mutualisations et formations par et pour les paysan.nes en AMAP
- axe stratégique 2: INFLUENCER**
 - Elaborer le projet politique du Mouvement et la stratégie de plaidoyer
 - Structurer nos coopérations avec des partenaires externes
 - Contribuer à la transition des territoires
- axe stratégique 3: RENDRE VISIBLE**
 - Représenter le Mouvement des AMAP
 - Mettre un lumière sur nos contenus selon notre identité, nos valeurs, notre impact
- axe stratégique 4: RENFORCER LES SOLIDARITÉS**
 - Renforcer le maillage territorial du Mouvement
 - Développer le maillage territorial du Mouvement

A photograph showing a group of people seated in a room, likely during a meeting or workshop. The room has a high ceiling with exposed wooden beams and colorful triangular bunting hanging from the ceiling. A person in a yellow jacket is standing at the front, possibly presenting or facilitating the session.

1/ DÉROULÉ DU PROCESSUS DE VALIDATION

* APPROPRIATION/ MISE EN DISCUSSION :

> Après une lecture individuelle de ce document, les participants ont été invités à poser leurs questions à différents membres du comité de pilotage du chantier ou des membres qui ont participé aux travaux : pour éclaircir des points de méthodes, pour avoir des précisions sur un passage du document, une expression ...



> Invitation à se projeter autour du Projet stratégique : *Qu'est-ce que cela évoque par rapport à mes propres projets ?*

2 couleurs de post-it proposées : *ce qui me fait envie et j'ai une action qui rentre déjà dedans.* Retrouvez en annexe, la liste des réponses données par chacun.



* PRISE DE DÉCISION :

Par un code couleur, les participants ont été invités à exprimer leur positionnement vis-à-vis de ce projet.

> Aucune objection fondamentale n'a été exprimée, validant ainsi le projet au consentement.

> Certains participants expriment des réflexions, questionnements – ou point de vigilance – ou éléments de compléments à prendre en compte pour élaborer la version finale de ce document:

- Renforcer les solidarités : propositions d'ouvrir les solidarités à d'autres consommateurs et paysans + largement et pas seulement 'en AMAP'
- Besoins de s'assurer qu'on parte bien du concret des AMAP pour aller vers l'extérieur
- Accessibilité à une alimentation de qualité et bio pour toutes et tous à faire figurer
- Question soulevée sur le sujet délicat de la reconnaissance d'intérêt général qui n'apparaît pas ?
- Charte : la mettre plus au cœur de notre projet stratégique
- Question / liens avec les collectivités qui n'apparaissent pas
- Consolidation du réseau/plaidoyer : enjeu de bien/mieux trouver sa place ; est ce notre rôle ?



2/ ORGANISATION COLLECTIVE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET STRATÉGIQUE

* **PARLONS d'ORGANISATION : un projet stratégique par tous. Expérimentation d'un nouveau cadre de coopération**

Le projet stratégique est un point de départ pour élargir et renforcer les coopérations au sein du Mouvement. Dans cet objectif, l'organisation a été construite sur **les principes suivants** :

1. Ouverture à toutes et tous
2. Autonomie et responsabilité individuelle et collective, avec recherche d'une cohérence globale
3. Transparence
4. Subsidiarité : prise de décision au niveau le plus pertinent

Les 'cercles': moteurs de la mise en œuvre du Projet Stratégique

4 cercles stratégiques ont la responsabilité de mettre en œuvre les actions qui concourront à atteindre la "vision", en tenant compte des moyens dont nous disposons et en recherchant l'efficacité. Il y a déjà des actions en cours et d'autres à construire ! Les cercles se croisent sur certains sujets, et réunissent des groupes de travail qui peuvent eux aussi relever de plusieurs axes stratégiques. Les personnes impliquées dans les cercles peuvent avoir **différents niveaux d'implication** : portage d'une action, expertise, animation d'un groupe de travail et/ou d'un cercle....

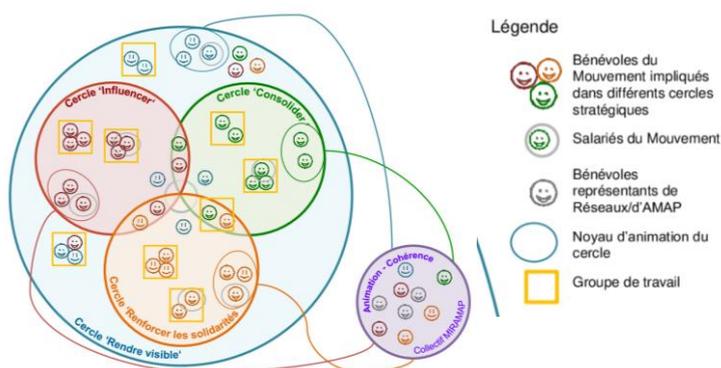


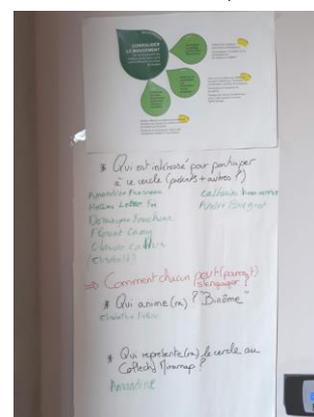
Schéma de gouvernance du Projet Stratégique 2020-2025

Le cercle "animation-cohérence" de l'ensemble du Projet Stratégique

Ce cercle rassemble plusieurs personnes représentant les 3 autres cercles stratégiques, et s'articule avec le Collectif du MIRAMAP. Son rôle est à la fois d'animer la dynamique générale et d'assurer la cohérence d'ensemble : que les décisions et actions des cercles s'articulent entre elles, ne se contredisent pas, ne se fassent pas en double, etc.

Qui souhaite s'engager dans quel cercle ? 1er aperçu

Après la présentation de ces principes d'organisation, chaque participant a été invité à rejoindre le cercle de son choix, l'objectif était de mieux cerner les sensibilités et envies de chacun par rapport aux 4 axes stratégiques, et aussi de commencer à s'organiser, chaque cercle ayant sa propre organisation.



	CERCLE 'Rendre visible'	CERCLE 'renforcer les solidarités'	CERCLE 'consolider le mouvement'	CERCLE 'influencer'
Qui est intéressé pour participer à ce cercle ?	GT 'Com' : Chloé, Ludivine, François, Armand, Evelyne, Serge, Benoit B, (Jean François) GT 'Évènement commun' : <u>Vanessa, Eric, Valérie, André</u> + Laure	Réseau AMAP HdF (céline ou Zoé), Philippe R. (Massy Manger Bio), Juliane T. (Limay), Tatiana R. (Vernon), Benoit G. (R.BFC), Alain L. (Magny les hameaux 78), Magali	Amandine F., Hélène L., Dominique F., Florent C., Claude C., Catherine V., André B., Elisabeth	Jean-François, Benoit B., Valérie D., André (Manifeste), Noémie, Dominique L., Corinne C. (Manifeste), Esther B., Sébastien, Martine M., Elisabeth (manifeste)
Qui peut s'engager davantage ?	<i>Equipe d'animation :</i> François et Evelyne (GT com) et Vanessa et Valérie (GT évènement) <i>Représentant.e du cercle au Collectif MIRAMAP :</i> Evelyne et Valérie	<i>A définir</i>	<i>Equipe d'animation:</i> Elisabeth + Hélène <i>Représentant.e du cercle au Collectif MIRAMAP :</i> Amandine	<i>A définir</i>

Comment faire évoluer l'organisation actuelle du MIRAMAP vers ce nouveau cadre ?

La proposition faite à l'AG est **de se donner une année pour expérimenter et donner vie, au quotidien à ce nouveau cadre de coopération.**

Le futur bureau du MIRAMAP sera alors chargé d'étudier quelles sont les révisions à apporter aux documents fondateurs de l'association MIRAMAP pour faire évoluer et adapter organisation à l'échelle du Mouvement et du MIRAMAP.

Relevé de décision : Validation d'un mandat au futur bureau pour un travail de révision des statuts, et règlement intérieur si besoin en 2021 au regard de la nouvelle organisation à mettre en place.

* ÉLECTION DU COLLECTIF DU MIRAMAP

Après une présentation de chacun des candidats, anciens et nouveaux, les membres élus sont :

Collège « réseaux » (9 personnes)	Collège « AMAP » (6 personnes)
Réseau des AMAP IdF : Florent Sebban , paysan et Evelyne Boulongne , amapienne Réseau des AMAP AuRA (Auvergne-Rhône-Alpes) : Jean-François Baudin , amapien Les AMAP de Provence : Denis Carel , paysan et André Lopez , amapien, suppléante : Laure Barbier Constantin , amapienne LorAMAP - Réseau des AMAP de Lorraine : André Bergot , paysan Réseau Haut de France : Éric Gaillard , amapien Réseau de Bourgogne Franche-Comté : Benoit Gauthier , amapien et Sébastien Barbati , amapien	Élisabeth Carbone , AMAPiens au Pays de Brive, Limousin, amapienne Florence Ghioldi , AMAP'PLUS à Cadaujac - Aquitaine – amapienne Chloé Afghahi , AMAP Elément terre - IDF, amapienne Amandine Fresneau , AMAP La Courgette Solidaire à Saint Denis – IdF – amapienne Samantha Reynolds , A MA Portée AMAP de Vernon – Normandie – amapienne Gwénael Ogier , paysan en Lorraine

10 ans du MIRAMAP, 10 ans d'action collective

Pour les 10 ans du MIRAMAP, a été proposé de mettre en lumière les événements phares de 10 années d'actions collectives.



Le long d'une frise participative ont été accrochés tracts, affiches, communiqués de presse et des dizaines de photographies. Chaque participant.e pouvait écrire un petit mot pour témoigner d'un événement ou rajouter une information, etc. **Une invitation à découvrir cette histoire collective pour les un.es, une autre manière de regarder le chemin parcouru pour d'autres...**

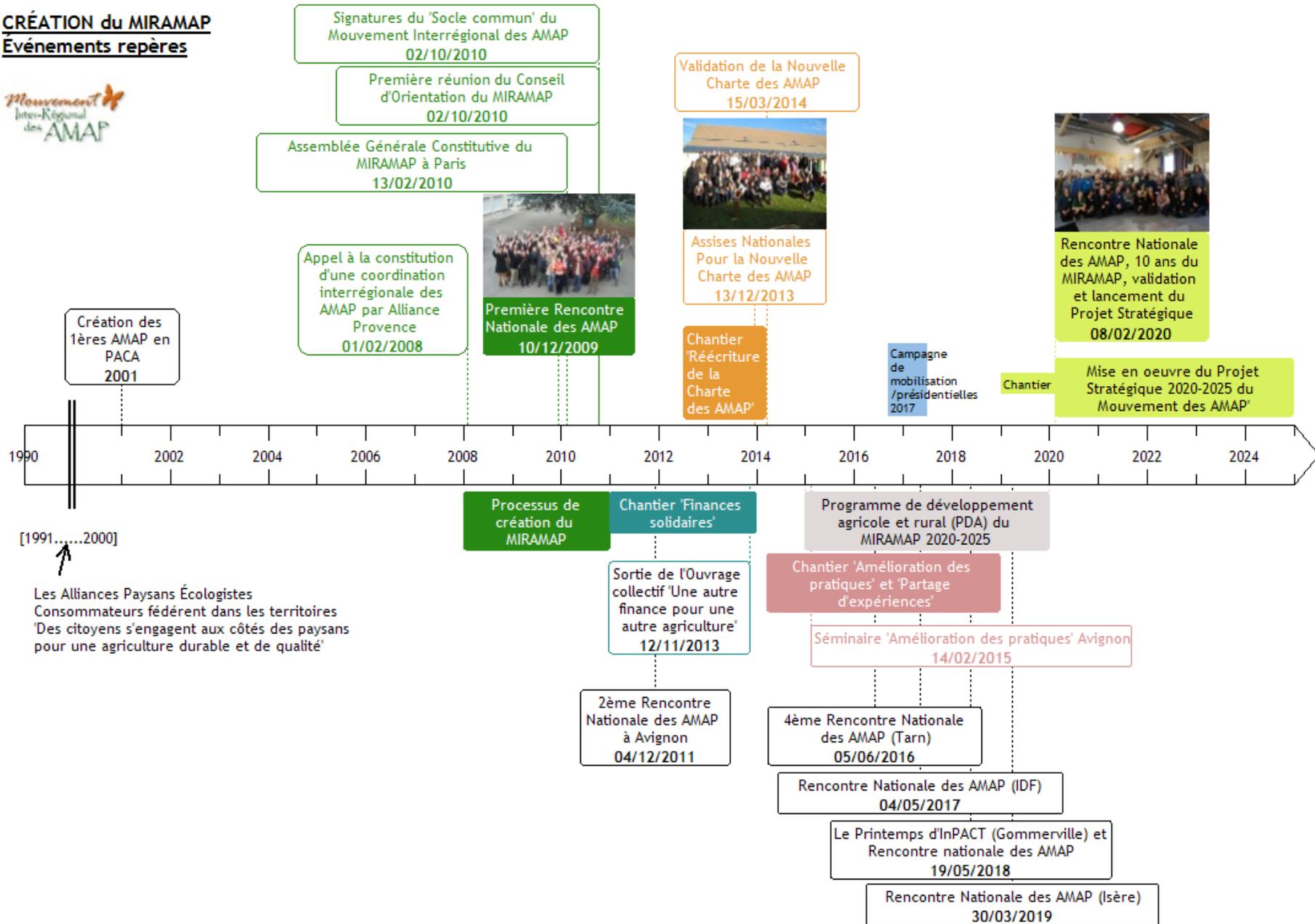
Ce fut aussi l'occasion de revenir sur la naissance du MIRAMAP entre 2008 et 2010 et d'écouter des témoignages sur cette période-là en **donnant la parole à des personnes dites 'les historiques du MIRAMAP', Elisabeth, Denis, Alain, Claire, Marc**. D'autres ont alors osé partager une anecdote sur leur engagement dans le Mouvement et au MIRAMAP.

Une proposition de Denis à méditer : engager un travail plus approfondi avec un historien sur l'histoire des AMAP... écrire cette histoire...



En annexe : Une chronologie d'événements marquants du MIRAMAP, des ressources liées à consulter en ligne

CRÉATION du MIRAMAP Événements repères



Rapport d'activité 2019 et plan d'action du MIRAMAP 2020-2021

Trois temps ont rythmé l'après-midi du dimanche après-midi:

- * **La présentation/validation des 2 rapports du MIRAMAP**
Le rapport d'activités de 2019 du MIRAMAP
Le plan d'actions 2020-2021 du MIRAMAP
- * **La restitution des ateliers qui ont eu lieu le matin-même**
- * **Un temps de présentation et de discussion autour de la commission Éthique et juridique du MIRAMAP et sa proposition ré-ouverture du chantier 'amélioration des pratiques en AMAP' et autour de la Marque AMAP**

Relevé de décisions :

- L'assemblée valide le rapport d'activité 2019 du MIRAMAP
- L'assemblée valide le plan d'action 2020-2021
- L'assemblée valide l'ouverture du chantier autour de la Marque AMAP proposé par la commission Éthique et juridique du MIRAMAP

1/ PLAN D'ACTION 2020-2021 du MIRAMAP

Le projet stratégique du Mouvement des AMAP 2020-2025 est un guide commun pour orienter l'action à toutes les échelles : dans son AMAP, son territoire et réseau et aussi à l'interrégional.

Pour le MIRAMAP, il se décline et se traduit par un plan d'action 2020-2021. Nous avons donc traduit en actions interrégionales les orientations et objectifs que portent le Projet stratégique dans le document 'plan d'action du MIRAMAP'.

Même si nombre d'actions s'inscrivent dans la continuité des travaux collectifs déjà engagés, les nouvelles orientations en modifieront l'ampleur et parfois l'approche.

Les propositions collectives issues des ateliers de la Rencontre Nationale des AMAP viennent compléter ce plan d'action interrégional.

Ont surtout été présentées les principales actions pour lesquelles le MIRAMAP est en capacité de mobiliser des moyens et qui relèvent spécifiquement des missions du MIRAMAP :

- + **Le lancement et l'animation-coordination du projet stratégique** du Mouvement des AMAP.
- + **L'organisation de la Rencontre Nationale des AMAP** des (7), 8 et 9 février à la Bergerie de Villarceaux, la valorisation des travaux menés ces 3 journées et la définition du cadre d'organisation des futurs "Rencontres du Mouvement des AMAP".
- + **La réouverture du chantier autour de la Marque 'AMAP'**, coordonné par la commission Éthique et juridique.
- + **La transformation de la vie associative du MIRAMAP** pour l'articuler avec le schéma de gouvernance du Projet Stratégique.
- + La poursuite de l'animation du **chantier de partage d'expériences en AMAP** et de la médiathèque numérique participative **AMAP'artage**.

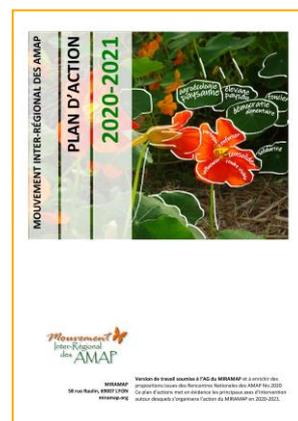
Une remarque importante exprimée : les élections régionales auront lieu en 2021. Travailler sur la question dès 2020 semble essentiel à l'échelle interrégionale

Consultez les rapports en ligne :



Rapport d'activité 2019 du MIRAMAP

[A lire et télécharger > Assemblée Générale 2020](#)



Plan d'action 2020-2021 du MIRAMAP

[A lire et télécharger > Assemblée Générale 2020](#)

2/ LA COMMISSION ÉTHIQUE ET JURIDIQUE DU MIRAMAP : proposition de ré-ouverture du chantier 'amélioration des pratiques en AMAP' et du chantier autour de la Marque AMAP

Après une présentation par Sébastien et Magali de la note d'orientation proposée par la commission 'Éthique et juridique' [document de 2 pages distribués à tous les participants – à lire en annexe], un temps est consacré à l'identification de toutes les questions que l'assemblée pourrait avoir et à l'ouverture des discussions - sachant que nombre de réponses aux questions posées seront justement à construire collectivement.

Liste des questions/sujets abordés :

- * Quels types de situations sont travaillés au sein de cette commission ?
 - o *Des problématiques que rencontrent des AMAP.* Exemples récents : situation d'AMAP où l'échange d'argent est devenu une pratique courante ; situation d'une AMAP au sein de laquelle s'expriment des visions différentes sur le projet commun et notamment sur le développement de commandes groupées sans engagement, créant alors des conflits internes importants, etc.
 - o *Des problématiques plus externes au mouvement* et notamment du fait de sites internet qui 'utilisent' / 'récupèrent' le nom AMAP, etc.
- * Quelle légitimité du MIRAMAP à agir dans ce champ-là par rapport à d'autres organisations ? et notamment vis-à-vis de celles et ceux qui ne se reconnaissent pas forcément dans le MIRAMAP ?
 - o Problématique à creuser et notamment mieux identifier ces AMAP qui ne se reconnaissent pas forcément dans le MIRAMAP.
- * Jusqu'où peut aller notre champ d'action en termes de démarches juridiques et judiciaires ?
- * Enjeu que cet organe qu'est la 'commission éthique et juridique' travaille étroitement en lien avec les réseaux d'AMAP !
- * Quel rôle et pouvoir à cette commission ?
 - o Enjeu de clarifier son rôle/fonction et place dans l'organisation collective
 - o Surtout : pas une position de 'contrôle', ni de 'censure' !
 - o Enjeu d'adopter un rôle de conseils/recommandations – elle émet des avis.
- * Sujet de l'adhésion
 - o Denis exprime leur souhait à Ladp de se positionner plus clairement et plus fermement vis-à-vis des AMAP qui n'adhèrent pas au Réseau.
 - o Position qui fait réagir l'assemblée et ne semble pas faire l'unanimité, permettant lors d'expliciter l'enjeu de bâtir un accord commun sur ce sujet-là en particulier
- * Question : Est-ce que les AMAP ont le droit de proposer des produits non-alimentaires ?
 - ⇒ L'objet de la commission n'est pas de répondre à la question, elle peut apporter un avis certes, mais l'enjeu est davantage d'organiser le travail interrégional et dans les meilleures conditions possibles pour bâtir du commun.

Comptes-rendus des ateliers participatifs

Retrouvez les comptes rendus des ateliers qui ont eu lieu le samedi et dimanche :

- Atelier 'Faire vivre la Charte des AMAP en questions' (Étape 1 le samedi et étape 2 le dimanche)
- Atelier 'Installation/transmission en AMAP' : quels enjeux et défis collectifs à relever ?'
- Atelier 'Transformons les territoires : mobilisation des AMAP pour les municipales de mars 2020'
- Atelier 'Comment rendre visible notre projet de société ? Quels enjeux et moyens de communication ?'
- Atelier 'Accessibilité à une alimentation de qualité pour toutes et tous : oui, mais comment ?'
- Atelier 'Actions collectives 2020-2021 pour renforcer les solidarités entre amapiens et paysans en AMAP'
- Atelier 'Bâtir un évènement commun déclinable dans tous les territoires ? Pour quoi faire et comment s'organiser ?'



Remarques :

L'atelier 'Créer et développer des réseaux d'AMAP : comment faire ?' n'a pas eu lieu faute de participants.

Le compte-rendu de l'atelier 'Quelle stratégie commune de plaidoyer ... vers un manifeste du Mouvement des AMAP ?' sera disponible prochainement.

ATELIER : Faire vivre la Charte des AMAP en questions

Un atelier en 2 étapes (le samedi après-midi et le dimanche matin), animé par Mathilde et Sébastien.

La Charte a 6 ans. En 6 ans, les partenariats AMAP en ont connu des évolutions ! Ces évolutions viennent mettre en tension la Charte, la questionner.

Collectivement, reposons les fondamentaux du partenariat AMAP et venons "titiller" ces fondamentaux à travers les "nouvelles" pratiques au sein des partenariats.

Et élaboration de propositions concrètes pour 2020-2021

Un petit groupe de 7-8 participants sur chacun des 2 ateliers.

1 / Comment vit la charte dans mon AMAP/mon Réseau/ à l'Interrégional? Et comment améliorer la connaissance de la charte à ces 3 niveaux ?

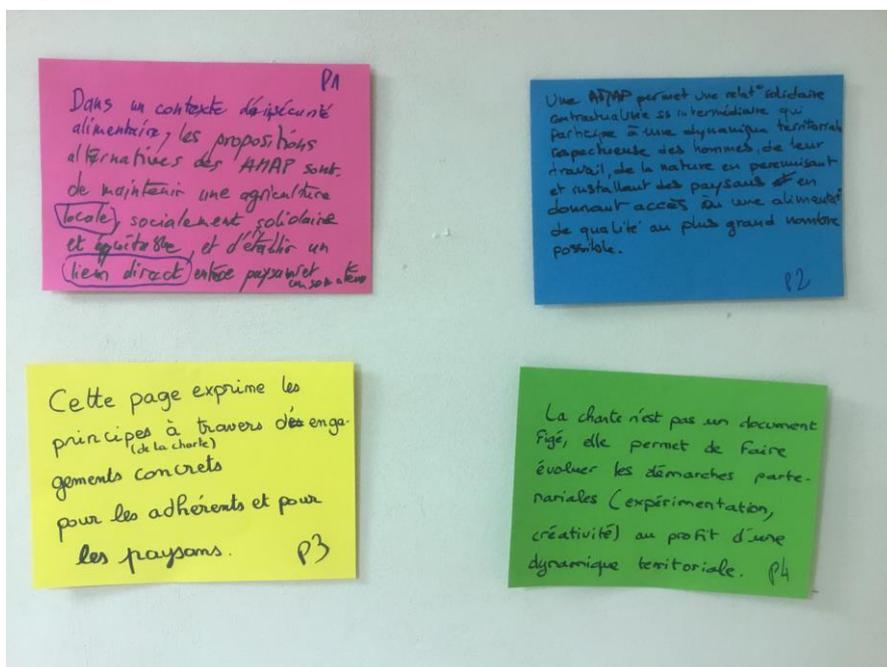
Ndlr : Remarquons que les personnes présentes étaient très impliquées dans leur AMAP et ou réseau et nous n'avons donc pas eu de témoignage de membres d'AMAP qui ne se reconnaissent peut-être pas dans la Charte ou pour qui cette Charte est inconnue ! Sur certains sites internet ou de page facebook d'AMAP, la charte n'est pas mentionnée. Se pose donc la question pour les réseaux de comment la faire vivre là où elle n'est même pas mentionnée !

<p>Comment la charte vit dans mon AMAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elle est donnée au amapien·nes et paysan·nes de l'AMAP • En signant un contrat, on adhère à la charte et dans chaque contrat il y a un engagement producteur et amapien qui reprend les termes de la charte • Elle figure sur le site internet. • Un rappel à l'AG • Elle sert de document de référence : si conflit on regarde la charte • Au moment de la rédaction, synthèse des échanges débat au sein de l'AMAP • MAIS : qui l'a vraiment lue, se l'est appropriée ? 	<p>A développer /améliorer dans mon AMAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître et suivre les pratiques du producteur (questionnaire sur les pratiques, compte rendu de visite de ferme) • Afficher sur les lieux de livraison : affiche, vignettes • Organiser un temps d'échange personnalisé ou collectif avec chaque nouveau amapien·ne et paysan·ne, avec des supports • donner des exemples concrets
<p>Comment la charte vit dans mon réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lors des formations 'création d'AMAP' / 'animer son AMAP', on parle de la charte et on anime un temps dessus • Les salariés du réseau et les admin débattent ensemble et mette en place des actions • Des InterAMAP se sont mises en mouvement pour la rédaction de la charte • Chantier pour relier la charte aux partenariats autres que maraîchers 	<p>A développer /améliorer dans mon réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la circulation des informations sur les fondamentaux de la charte pour renforcer les (bonnes) pratiques • Renforcer le rôle des relais d'information entre le réseau et les membres amapien.nes et paysan.nes de l'AMAP • Aider à la rédaction des contrats : mettre à dispo des exemples • Organiser des temps d'animation dans chaque réseau, lors des AG

<p>Comment la charte vit à l'échelle inter-régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> • La création par un collectif donne de la légitimité à la charte • Accessible sur le site miramap.org • Documents accessible : BD, doc sur la charte • Projet stratégique fondé sur la charte (identité) • Commission Ethique et Juridique • Animation de travaux collectifs autour des besoins d'accompagnement et des évolutions des pratiques collectives en AMAP 	<p>A développer /améliorer à l'échelle inter régionale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer aux AMAP un questionnaire pour savoir comment la Charte vit et comment elles aimeraient la voir vivre sur leur territoire » ? • Au sein de la commission E&J : recueillir des pratiques issues des réseaux, des AMAP, Partage-accès - signification d'un avis • Lister, recueillir les 'mises en tensions', les réponses, les principes, pratiques. • Créer un groupe de travail sur la base de l'atelier charte de l'AG 2020
---	---

2/ Connaissance de la charte

Arpentage de la charte pour se l'approprier collectivement (lecture collective en se répartissant les 4 pages de la Charte):



Les fondamentaux listés par les participants :

- Un engagement sociétal
- Contrat
- Démarche territoriale/local
- Engagement économique/pré-financement
- Agriculture paysanne
- confiance éclairée
- transparence sur les pratiques, sur la fixation des prix
- Partage des risques, solidarité
- vente directe
- Engagements réciproques
- Besoin de se connaître pour connaître les besoins de l'autre
- Lien direct, communication
- Alimentation saine, de qualité

4/ Ce qui vient mettre en tension la charte :

Les participants de l'atelier ont été invité à exprimer certaines pratiques, sujets, questions qu'ils rencontrent dans leur AMAP et qui 'met en tension' la Charte.

- Les denrées non alimentaires :
 - produits cosmétiques qui peuvent être produits par des paysan·nes en PPAM
- Produit alimentaires mais non produits par des paysan·nes
 - L'artisanat : boulanger mais non paysan (qui peut utiliser la farine d'un·e paysan·ne de l'AMAP)
- Présence, lien, communication entre amapien·nes et paysan·nes
 - producteur pas ou peu présents sur les lieux de livraison.
 - Certains fournissent plusieurs AMAP, métier prenant, producteurs très loin,
 - S'organisent pour livrer les produits d'un autre producteur et éviter les déplacements
- Les pratiques
 - Bio et pas bio. Producteurs qui ne veulent pas passer en bio
 - Difficulté de trouver des producteurs dans une région de monoculture
 - Compréhension et signification de l'agriculture paysanne
 - Est ce qu'on achète un produit non bio sachant qu'il n'existe presque pas en bio (ex miel)
 - Multiplication des partenariats
 - produits qui viennent de loin : huile d'olive, agrumes...
- Achats ponctuels, commandes, échanges d'argent
 - Des achats ponctuels sans contrat
 - Commandes groupées
 - Echange d'argent ponctuel : ex : achat d'huile crétoise
- Distance
 - Quelle limite en km au mot "local" ?
 - Signification différente de la distance selon le lieu (Paris, un village de province)
 - partenariats internationaux ?
- Notion de confiance
 - Quelle taille pour une AMAP ? Peut-on connaître 300 personnes ?
 - Partage du risque difficile dans de multiple partenariats (ex un producteur qui livre 50% des ses produits en AMAP, quelle solidarité mettre en place si pb ?)
 - Certains amapien·nes ont un comportement de consommateur et considèrent l'AMAP comme un marché
 - Faut-il accepter systématiquement de lancer un nouveau partenariat ?

5/ Quelles sujets à mettre en travail en 2020 ?

Répartis en 3 groupes les participants ont travaillé 3 sujets prioritaires pour 2020 en cherchant à définir les problématiques sous-jacentes et en commençant à imaginer des pistes d'actions à mener collectivement. Autant d'idées à reprendre ensuite dans un groupe de travail

- **Sur l'artisanat alimentaire produit par des transformateurs non paysans**

La problématique	Quels types/formes de soutien et de contrats pour des artisans transformateurs non paysans qui valorisent des produits de l'agriculture paysanne ? <u>Contexte actuel</u>
-------------------------	--

	La valorisation des produits par la transformation nécessite une compétence importante. La charte ne permet de contrat en AMAP avec des non-paysans.
Exemples	Certains conseils d'administration de réseaux ont élus des 'transformateurs' dans leur collectif/CA Un contrat AMAP est passé avec un boulanger
Plan d'action possible	Priorité : 1 Temporalité : Moyen terme Echelle : réseaux /MIRAMAP
Réflexions, pistes d'actions à approfondir	- Mener une analyse approfondie de la problématique et des enjeux et besoins - Etudier la faisabilité de réaliser des contrats 'artisans alimentaires' qui s'inspirent et conservent les principes de la Charte et qui intègrent une rémunération juste des différentes parties prenantes (producteur et transformateur)
Livrable /résultat	partage des différents contrats sur amapartage.fr

- Solidarité en cas d'aléas de production ? Comment ? Jusqu'où ? Quelle confiance ?

La problématique	<u>Contexte</u> : Une situation concrète apportée par un amapien : un des paysans a eu un aléa grave et il agit par encaissement anticipé avec une faible communication auprès des amapien.nes. <u>Vis-à-vis de la Charte</u> : page 3 'engagement économique des paysan.nes en AMAP' <i>[note complémentaire de l'équipe de rédaction des ACTES sur la problématique générale sous-jacente discutée lors de la restitution de cet atelier en plénière : Comment et jusqu'où faire vivre la solidarité en cas d'aléa de production avec des producteurs avec qui il y a peu de contrats et surtout peu voire très peu de lien et de relation humaine ? Dit autrement, la solidarité en AMAP : jusqu'où et à quelle condition ? Peut-on conditionner la solidarité ? Quelle éthique de la solidarité ?]</i>
Exemples	Le volailler ne livre plus les œufs et il y a un encaissement avancé. Peu d'échange verbal, échanges par e-mail. 30% de son Chiffre d'affaire est en AMAP
Plan d'action possible	Priorité : 2 Temps : court terme Echelle : AMAP
Action	Compléter le contrat spécifique à ce paysan
Livrable /résultat	Fiche de retour d'expérience à partager avec le réseau AMAP IDF

- **Présence ou absence des paysans aux livraisons ?**

Contexte	Des producteurs absents ou peu présents aux livraisons
La problématique	il y a peu /pas d'échange avec ces producteurs, l'engagement social (cf charte) mis à mal <i>[note complémentaire de l'équipe de rédaction des ACTES sur la problématique générale sous-jacente : Jusqu'où et comment prendre en compte certaines situations et besoins particuliers de paysans tout en continuant à défendre cet engagement social des paysans à être présent lors des livraisons – engagement essentiel dans la vie de l'AMAP ?]</i>
Exemples	Un producteur d'œufs qui dépose ses œufs, idem pour le pain Des producteurs qui ont plusieurs AMAP à livrer
Plan d'action	Maintenir le lien !
Réflexions, pistes d'actions à approfondir	<i>[Note complémentaire de la rédaction des Actes : faire un état des lieux plus approfondi de la problématique afin de bien prendre en compte à la fois la diversité des situations et donc des réponses à apporter et les questions légales sous-jacentes]</i> Priorité : 1 / étudier s'il est possible d'avoir des partenariats de livraison au sens de livraisons assurées par un autre producteur voisin, éviter trop de déplacements et alterner la fois suivante Priorité 1 bis ou 2 / organiser des temps d'échange une fois par an
Livrable /résultat	

Conclusion :

Le lancement d'un **groupe de travail interrégional** est essentiel afin de poursuivre l'analyse de ces situations dans leur complexité et diversité et être en capacité de bâtir et apporter des réponses concertées et adaptées et ainsi accompagner l'amélioration continue des pratiques en AMAP (page 4 de la Charte des AMAP) et les évolutions dans le mouvement.

ATELIER : Installation/transmission en AMAP' : quels enjeux et défis collectifs à relever ?

Animation : Benoit / Lucie / Magali

Alors que le nombre d'actifs agricoles et d'exploitations baisse depuis des décennies, ce constat risque de perdurer compte tenu du nombre important du nombre de départs à la retraite dans les prochaines années. La transmission agricole, un processus permettant l'installation d'un ou plusieurs repreneurs, est semée d'embûches...

Quel état des lieux de la (non) transmission ?

Parler d'installation/transmission 'en AMAP', ça signifie quoi ? Quels rôles peuvent jouer les AMAP et les réseaux d'AMAP ? Comment agir collectivement ?

Participant.es : Jessie, Isabelle, Armand, Elisabeth, Marilyn, Joël, Sylvie, Ester, Ludivine, Denis, Benoit, Lucie, Magali

1 / Actualités des questions d'installation /transmission

En écho de 2 ans d'un projet mené par le Pôle INPACT sur l'installation/transmission, Lucie partage avec le groupe **quelques éléments clés et chiffres à retenir** :

Nombre d'actifs agricoles en France ? 500 000 environ. Dans 5 ans, 34% partiront à la retraite, soit environ 160 000 départs. **L'installation et la transmission sont donc des défis de taille !**

On observe certaines problématiques liées, en outre, à des inadéquations entre les projets à transmettre et les attentes des repreneurs : par exemple, il y a un certain nombre de fermes en élevage qui ne trouvent pas de repreneur car il y a davantage d'aspirations à faire du maraichage. Ce qui implique de nécessaires restructurations de la ferme. Autre exemple : des fermes très/trop grandes et avec des prix de vente élevés alors que les porteurs de projets cherchent des plus petites surfaces et à des coûts qu'ils peuvent assurer.

Quelques notes prises à la volée :

Le sujet de la transmission peut être un tabou chez certains agriculteurs proches de la retraite ; quelle légitimité en tant qu'amapien j'aurai à poser la question ? Comment ne pas être trop intrusif ?

Quand le cédant habite sur place, ça ne simplifie pas les choses ! Quitter la maison où il a toujours vécu ? Resté ?

Souvent, les agriculteurs ne se préoccupent de la question de la transmission que 2 ou 3 ans avant leur retraite ou moins encore... c'est souvent trop tard. On parle de 5 ans pour transmettre dans de bonnes conditions.

2/ Partage d'expérience : témoignages de paysans en AMAP ayant cédé leur ferme et leurs partenariats avec des groupes d'amapien.nes et témoignages d'amapiennes ayant participé à des installations/transmissions

Une transmission familiale... des affaires de familles pas évidentes à partager

Denis est éleveur caprin et fromager. Il est retraité depuis 2007. Début des années 2000, son fils exprime le souhait de se former au métier et en 2003, ils créent un GAEC ensemble. En 2007, Matias prend la gérance de l'EARL. « Quand on est paysan, on capitalise sur le terrain, la maison, parce qu'on sait qu'on aura un faible niveau de retraite ». Avec la retraite, s'est posée la question de la succession du patrimoine de Denis auprès de ses enfants. Comment soutenir son fils dans la poursuite de l'activité de la ferme en étant équitable avec ses autres enfants ? Se posait aussi la question de l'habitat de Denis qui était sur le terrain...

Quand on pose la question à Denis sur la place éventuelle des amapiens dans cette étape-là de la ferme, il nous explique que c'était 'une affaire de famille'. Par contre, Denis est convaincu que les amapiens peuvent jouer un rôle sur le foncier agricole – tout comme les collectivités qui peuvent faire du pastoralisme un projet de village.

Une transmission /installation en arboriculture hors cadre familial où la solidarité en AMAP a été déterminante car dès l'année de transition les aléas climatiques sont venus mettre à mal la première récolte.

Isabelle est amapienne en Ile de France. Il y a 2 ans, leur arboriculteur a souhaité transmettre sa ferme. Il s'est rapproché du Réseau AMAP IDF et de ses partenaires pour engager un processus de transmission. Isabelle nous raconte qu'il a très rapidement interpellé le groupe d'amapiens en leur posant la question : « est-ce que je peux compter sur vous pour assurer 1 débouché à la personne qui reprendra mon activité ? » Les amapiens ont alors répondu positivement, sans même savoir qui sera le/la repreneur.euse ; réaffirmant ainsi leur forte confiance en cet arboriculteur partenaire de longue date. A noter qu'il livrait la totalité de sa production à plusieurs AMAP.

2019, une année où le gel a été foudroyant. La première rencontre du repreneur avec les amapiens s'est faite entre 2 coups de gels importants. La récolte s'annonçait compliquée. Il a été totalement transparent sur les chiffres qui s'annonçaient très mauvais et sur les contrats fruits qui allaient être fortement compromis. Comme le dit Isabelle : 'il a pris tout de suite le pli sur la transparence et la communication' comme l'avait toujours fait son prédécesseur. En réponse, la mobilisation a été très forte et environ la moitié des amapiens ont accepté de n'avoir qu'à peine 2kg de fruits pour tout le contrat – permettant alors à ce repreneur de limiter les pertes cette première année. Une cagnotte a été lancée en ligne. [www.amap-idf.org/sauvons vergers en ile france soutien pierre 123-actu 268.php](http://www.amap-idf.org/sauvons_vergers_en_ile_france_soutien_pierre_123-actu_268.php)

Une transmission familiale en maraichage, c'est : se poser la question de la transmissibilité de son outil de production

Joël s'est installé en maraichage en 97 après une reconversion professionnelle. En 2016, il part à la retraite. Son fils est rentré rapidement comme aide familial. Dès le départ, Joël avait dit à ses 6 enfants que « la terre serait à celles et ceux qui la travailleraient » ; et donc que ce soit à un.e ou plusieurs de

ses enfants ou à d'autres. La ferme est une EARL, et aujourd'hui il a encore des parts dedans. Quand son fils a souhaité reprendre la ferme, après avoir eu son diplôme, il est allé à la banque « avec le classeur des contrats des amapiens sous le bras » et cela a contribué à obtenir les prêts nécessaires pour son installation. Joël précise aussi qu'il « a toujours investi au minimum pour que l'outil soit transmissible ».

Au départ, ils travaillaient ensemble et s'étaient répartis le travail : le fils à la production et Joël à la commercialisation. La transmission s'est faite en 4 ou 5 ans. Puis, ce fut à son fils d'aller assurer les livraisons ; la communication avec les amapien.nes n'était pas toujours facile apparemment. Une amapienne- présente à cet atelier- nous explique qu'aujourd'hui « Benoit a plus d'aisance. On l'a vu grandir. Il est maintenant plus à l'aise dans la vie de l'AMAP ».

3 / Enseignements et propositions

Le rôle des AMAP, des paysans en AMAP, et des réseaux d'AMAP pour encourager et soutenir les installations/transmissions est à mieux faire connaître et à renforcer. *Petit tour de table :*

- **Rôles de l'AMAP dans l'installation / transmission :**
 - Dans une démarche auprès des banques, l'AMAP peut avoir un poids réel pour l'obtention d'un prêt en permettant de garantir un débouché (c'est une forme de 'caution')
 - L'AMAP peut assurer au repreneur un découché et donc pérenniser l'installation/transmission
 - L'AMAP peut favoriser l'installation et s'impliquant sur les questions d'accès au foncier ; en allant voir les collectivités...
 - **Rôles des paysans déjà en AMAP :**
 - Favoriser la mise en relation entre le/la futur repreneur.euse et les amapiens > c'est donc pour le cédant 'transmettre ses partenariats
 - **Rôles des réseaux d'AMAP :**
 - Enjeu de mettre à disposition une base de ressources/de données pour celles et ceux qui veulent s'installer en AMAP
 - Accompagner leurs membres (amapiens et paysans en AMAP et cédants) dans leurs rôles respectifs (cf ci-dessus)
 - Enjeu de coopérer + fortement avec d'autres organisations du développement agricole : InPACT , élus, Safer, Epargne solidaire locale
- AMAP'= Transmettre des valeurs, une relation de confiance, une démarche de transparence...
- Transmettre le métier : sur le volet de la production et de la commercialisation. Idée de parrainage/ forme de tutorat

Ressources sur la transmission :

Rapport de préconisations d'InPACT / **Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs** : 104 pages. <http://www.agriculturepaysanne.org/files/rapport-AITA-FINAL-WEB-PROT-2.pdf>

Livret / **Des idées pour transmettre : et si on restructurait des fermes ?** InPACT.

www.agriculturepaysanne.org/files/livret-AXE1-FINAL-WEB-PROT.pdf

Livret / **Des idées pour transmettre : les dynamiques territoriales qui soutiennent les transmissions**, InPACT.

<http://www.agriculturepaysanne.org/files/LIVRET-AITA-AXE2-FINAL-WEB-PROT.pdf>

Brochure / **Redynamiser les territoires ruraux en favorisant les transmissions**. Fadear, 8 pages.

<http://www.agriculturepaysanne.org/files/Plaqueette-REDYNAMISER-TERRITOIRES.pdf>

Revue *Transrural Initiatives* / Dossier : **Pour une nouvelle approche de la transmission en agriculture**. N° 476 / septembre-octobre 2019. Disponible sur commande sur le site : <http://boutique.transrural-initiatives.org> .

ATELIER : Transformons les territoires : mobilisation des AMAP pour les municipales de mars 2020

Animation : Florent / Noémie

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain. Une belle occasion pour les AMAP et les paysan.nes de faire bouger leur territoire (foncier, installation, restauration collective, démocratie locale...). Plusieurs réseaux régionaux sont actifs sur ces questions.

Comment intervenir dans cette campagne? Créer le débat dans son AMAP? Interpeller les candidats? Organiser des soirées de mobilisation? Présenter au mieux nos démarches aux nouveaux élus après les élections?

Du partage d'expériences

A un peu plus d'un mois du premier tour des élections municipales, une grande partie de l'atelier a été consacré au partage d'expériences entre les participant.es. La diversité des participant.es venu.es de différentes régions nous a permis d'aborder **un large spectre de réalités territoriales et électorales et des enjeux de mobilisation.**

Quelques exemples :

Amandine, candidate au Pré-Saint-Gervais (petite couronne parisienne), a pris part à des soirées débats et des réunions publiques et se demande comment mobiliser les jeunes des quartiers populaires.

Alain vit à Magny les Hameaux en Ile-de-France où la commune a accompagné l'installation de deux maraichers et un berger.

Corinne vit sur le plateau de Saclay et se questionne sur la mobilisation citoyenne dans une zone qui connaît une urbanisation très forte ces dernières années. Quelles luttes pour la sauvegarde du foncier sont encore possibles ?

Jean fait le constat qu'à Nancy, le candidat du Rassemblement National a repris des propositions des réseaux sur les questions agricoles et alimentaires. Comment se positionner face à eux ?

Quelques bonnes pratiques collectées et des ressources sur lesquelles s'appuyer

- Se servir des instances qui existent (et notamment la participation en CDPENAF : les commissions départementales de la préservation des espaces naturels, agricole et forestiers, auxquelles les réseaux d'AMAP peuvent participer étant donné qu'ils sont reconnus ONVAR : organisme à vocation agricole et rural)
- Les 'voisinades' à Montpellier invitant à se réunir dans les quartiers
- Faire valoir l'expertise citoyenne

Le maître mot de cet atelier : **partage de bonnes idées pour mobiliser et de [ressources](#)** (les fiches créés par les réseaux d'AMAP IDF, ou en Aura ou encore celles du Pacte pour la transition).

Et pour la suite, **tout le monde s'est mis d'accord sur l'importance de la mise en place d'une stratégie postélectorale !**

ATELIER : Comment rendre visible notre projet de société ? Quels enjeux et moyens de communication ?

Animation : Evelyne et Jean-François

Un groupe s'est réuni depuis quelques mois pour répondre à ces questions. Il a besoin de partager avec d'autres ses idées pour les enrichir, pour élaborer une stratégie et des outils de communication utiles à toutes les régions.

Quelles attentes avez-vous en termes de communication ? Quels moyens nous donnons-nous pour faire connaître notre Charte, notre vision de l'agriculture et notre projet?

1/ A la question : quels sont vos rêves de communication pour le MIRAMAP?

Les réponses correspondent assez bien aux axes:

- *Influencer : être incontournable, participer à la création d'un monde politique nouveau, travailler avec les autres associations, faire connaître la vision du projet stratégique,*
- *Renforcer : faire des mini-reportages sur les réseaux sociaux (sur les paysans)*
- *Consolider : être un relais auprès des municipalités, être visible localement,*
- *Rendre visible : y mettre des moyens humain et financier.*

2 / Quelles actions pour consolider le mouvement, en les priorisant?

En travaillant à partir du document 'Projet Stratégique 2020-2025 du Mouvement des AMAP', les participant.es de cet atelier ont été invité à identifier, **pour chaque axe stratégique**, les enjeux et besoins de communication et proposé des actions de communications. Actions qui seront à mettre en discussion avec chacune des équipes impliquées dans les différents cercles stratégiques.

'Consolider le mouvement '

1 - créer des outils de communication : expliquer ce qu'est une AMAP; envoyer une petite vidéo aux adhérents; envoyer des moyens de communication à tous les réseaux locaux; mettre à disposition des AMAP des flyers, affiches, plaquettes, kakémono ; consolider le mouvement local (kakémono) ; être visible dans les bulletins municipaux ; faire une lettre à la régie municipale ; faire une brochure sur les associations partenaires

2 - établir une carte des AMAP et paysans en AMAP : améliorer la connaissance géographique du réseau, faire une carte visuelle des AMAP et réseaux

3 - AMAP en fêtes : développer des événements entre les AMAP d'un même territoire

'Renforcer les solidarités'

1 - faire un bilan économique du modèle AMAP: rappeler/ démontrer la pérennité des agricultures en AMAP ; illustrer / quantifier les apports des AMAP à la collectivité locale : nombre d'emploi, nombre de foyers touchés, kg de plastique évités, etc.

2 - problématiques sociétales et métiers: faire des publications par filières (maraîcher en AMAP, aviculteurs en AMAP etc.) ; défendre les semences paysannes; défendre l'élevage paysan (abattoirs) ; faire des petits films sur les activités de nos producteurs ; faire des reportages sur des cas modèles et les diffuser

3 - dialogue paysan / amapien : que les amapiens, avant de manger, montrent leur empathie afin que les paysans ne cachent pas les problèmes de leur exploitation

4 - visites des fermes : délocalisation de la livraison au moins une fois par an chez le producteur; faire des évènements conviviaux et festifs dans les fermes; évènements participatifs de tous les adhérents sur le terrain du maraîcher; organiser des visites de fermes.

'Influencer les décideurs publics'

1 - PEC (Paysan/Ecologiste/Consommateur), redynamiser les partenariats: créer des liens avec des associations liées à l'accessibilité : ATD Quart Monde, Secours Pop etc.; présence dans les Villes en transition, Zéro déchet; renforcer les liens avec les autres associations regroupant paysans et consommateurs ayant le même projet de société: Terre de liens, Nature et Progrès; créer des liens avec des associations écolos : FNE, LPO, Greenpeace ; s'associer avec des associations locales pour s'opposer au grignotage des terres agricoles; faire connaître InPACT et créer des In PACT locaux dans toutes les régions; relayer les campagnes comme Nous voulons des coquelicots; faire des Printemps de l'agriculture paysanne sur tout le territoire: conférences, film, débats, concerts , village des associations

2 - se donner les moyens avec des professionnels : partenariat avec des médias indépendants type Reporterre ; mandater un cabinet de conseil ; embaucher un chargé de Com'.

3 - influencer les élus ; être force de propositions dans les partis ; participer localement aux PAT : expliquer comment faire, inciter les AMAP à être dedans ; établir un dialogue avec les SAFER ; rédiger le manifeste du mouvement des AMAP

4 – « je n'y crois pas, autant pisser dans un violon pour faire de la musique » ; faire la grève

Les inclassables : communiquer avec et sur AMAP'artage ; faire une BD et un film sur You tube ; avoir une identité visuelle commune ; avoir une revue trimestrielle MIRAMAP vendue par abonnement ; créer le fil twitter du MIRAMAP ; créer l'Instagram du MIRAMAP et laisser les gens s'y abonner ; avoir des « influenceurs » sur les réseaux sociaux ; Clic 'AMAP.

ATELIER : Accessibilité à une alimentation de qualité pour toutes et tous : oui, mais comment ?

Animation : Bénédicte et François

De nombreux enjeux et possibilités d'actions sont associés à la problématique de l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous. Les participant-e-s de cet atelier ont pu échanger autour expériences, analyses, leviers et difficultés rencontrés dans leurs AMAP : de la gestion de paniers non récupérés en fin de livraison à la mise en place de systèmes de paniers solidaires, en passant par d'éventuels partenariats avec des organisations locales. L'idée était de confronter ces pratiques aux constats et partis pris, plus généraux, issus de différents travaux, études et outils d'autodiagnostic et de formuler des propositions.

1/Tour de table : paysage des participant-e-s

Un tour de table des participant-e-s a donné le paysage suivant :

- Une quinzaine de participant-e-s, indiquant un intérêt important pour le sujet ;
- La plupart venait du secteur (AMAP de Vernon et AMAP de Gasny dans l'Eure, une AMAP dans le Calvados, AMAP des Sablons dans l'Oise, AMAP de Limay en Seine-Saint-Denis, AMAP d'Asnières-sur-Seine, AMAP Ménilmontant à Paris, et un étudiant de Paris-Sorbonne ayant récemment découvert le mouvement des AMAP) dans lequel on compte aussi beaucoup d'AMAP (notamment en Île-de-France bien entendu), et Marc Alphanéry (membre fondateur du MIRAMAP et fin connaisseur de plusieurs dispositifs et analyses autour de l'accessibilité à une alimentation de qualité) de l'AMAP Croquevert (à Roquevaire dans les Bouches-du-Rhône)

2/Éléments de départ mis au pot commun : constats et partis pris généraux

Après une présentation de la problématique et des enjeux (alimentaires – critères de qualité, être à la portée de tout le monde, assurer la visibilité des systèmes mis en place, choix des personnes ciblées ; tout en prenant en compte la dimension agricole en amont : conserver de petits producteurs locaux face à la désertification, la difficulté à trouver des paysannes et paysans localement en zone fortement urbanisée), la première partie de l'atelier a consisté en un partage de plusieurs constats, ou partis pris, généraux.

L'accessibilité n'est pas qu'une question économique :

- Accessibilité pratique : géographique (proximité, concentration), moyen de paiement adapté, avance mensuelle de trésorerie plutôt que semestrielle ou annuelle, etc.
- Accessibilité économique : prix ;
- Accessibilité culturelle : habitudes alimentaires, connaissance de l'AMAP, sensibilité aux enjeux agricoles et environnementaux etc.

Une attention particulière est à porter aux approches basées, volontairement ou non, sur la stigmatisation de certains publics, pouvant entraîner de la culpabilisation.

Quelques points de vigilance, en guise de principes généraux, sont aussi ressortis :

- Travailler en synergie avec les autres acteurs du territoire : l'AMAP n'a, a priori, pas la compétence sociale et n'a pas vocation à l'avoir, elle doit travailler en partenariat.
- Travailler sur le « pour qui » en montant un dispositif. Selon les publics visés, le dispositif ne sera pas le même. Pour des dons de légumes, il faut une cuisine, une capacité et une envie de cuisiner, etc.
- Le besoin de précisions quant à ce qu'on entend par « alimentation de qualité ». Un référentiel serait par exemple bienvenu car la définition peut être très large.

2/ Partage d'expériences par les participant-e-s

Nous sommes ensuite passés à quelques retours d'expériences, avec la description de plusieurs expérimentations par des participant-e-s de l'atelier.

- **AMAP Ménilmontant (Paris)** : un tarif social a été mis en place, avec 20% du prix du panier pris en charge par les frais d'adhésion à l'AMAP. Il n'y a pas de partenariat spécifique avec les acteurs locaux (CCAS, association locale ou autre). La décision a été prise en bureau pour rendre l'AMAP accessible à des ménages à petits budgets.

Difficulté rencontrée : peu de succès du dispositif, peu de personnes ont souhaité prendre ce tarif. On note un malaise ressenti par les amapiens de proposer à certaines personnes ciblées. Les questions du choix des personnes et des formes de communication à mener restent posées.

- **AMAP à Vapeur (Avignon)** : Pour travailler sur le prix, il faut aussi travailler sur le modèle alimentaire et sur le « manger différemment ». Quelques amapiennes ont lancé un atelier cuisine avec un centre social qui a été très positif en termes de convivialité et sensibilisation, sans culpabilisation.

Comment ?

- o Valorisation des savoir-faire des uns et autres en cuisine ;
 - o Faire ensemble, cuisiner ensemble : tout le monde sur un même pied d'égalité ;
 - o Convivialité et dégustation ensemble.
- **AMAPopote lyonnaise** : Mise en place d'un double tarif : réduit et solidaire. Les amapiens choisissent leur contrat d'eux-mêmes. C'est déclaratif (difficulté à savoir qui prend ces paniers).

Retours :

- o Environ 1/3 de personnes en contrat tarif réduit pour 2/3 de personnes en tarif plein.
 - o Dernière AG : une remontée de personnes demandant à avoir des informations pour choisir le contrat (ex : pour personnes non imposables).
 - o Nécessité de resserrer les liens avec le centre social qui accueille la livraison de l'AMAP.
- **Paniers solidaires Marseillais** : en partenariat avec le Secours Populaire de Marseille, le réseau des Paniers marseillais a accompagné les bénéficiaires du don alimentaire à créer une AMAP sur un lieu de distribution du Secours Populaire.

Retours :

- L'approche s'avère efficace, ils sont dans leur 2^e année. Beaucoup de demandes pour entrer dans le dispositif.
 - Le Secours Populaire gère le suivi des personnes.
 - Le paiement passe par le Secours Populaire qui fait un chèque global au paysan.
 - Recherche de fonds extérieurs nécessaire : par des fondations, entreprises et don citoyen (campagne « adopte un panier ») qui arrivent au secours populaire (défiscalisation possible) et qui sont fléchés sur ce dispositif.
- Un dernier témoignage évoquait la tentative de monter des paniers solidaires. Mais personne dans l'AMAP n'a voulu faire partie du comité de sélection des personnes.

L'importance des AMAP étudiantes ont été évoquées brièvement, sans pouvoir approfondir lors de l'atelier, tout comme celui des projets pédagogiques en collège (en lien avec le réseau des AMAP Auvergne-Rhône-Alpes).

Parmi les connaissances partagées, certaines étaient issues d'expériences directement en lien avec une AMAP, comme ci-dessus. D'autres provenaient d'études et approches menées par des personnes et organisations particulièrement en prise avec les questions soulevées lors de notre atelier : sociologues, réseaux CIVAM, réseau d'épiceries sociales, Labo de l'ESS, expériences de collectivités, cantines scolaires avec nourriture biologique, les bons alimentaires des CCAS, etc. Les références de ces travaux et outils sont à retrouver en dernière partie de ce compte-rendu.

Enfin, on note l'évocation de pistes supplémentaires d'inspiration pour la suite de nos travaux inter-régionaux comme locaux : par exemple le glanage, ou encore, pour faire du lien avec l'enseignement scolaire, les éco-délégués en collège.

3/ Discussions et conclusions de l'atelier

La question du prix peut s'avérer fondamentale en fonction des publics que l'on souhaite soutenir en AMAP :

- Bien que peu présente dans les AMAP, une partie de la population pourrait, a priori, accéder financièrement à la nourriture proposée par les paysannes et paysans en AMAP, des aménagements peuvent s'avérer nécessaires pour lever des craintes liées à l'engagement que cela représente, le tout avec un travail autour des autres freins déjà cités (géographiques, pratiques, culturels).
- Pour d'autres publics, très précaires, des approches beaucoup plus poussées sont indispensables, avec des prix très bas à proposer, impliquant la mise en place de systèmes parallèle pour assurer de justes revenus aux paysannes et paysans.

Parmi les conditions pour envisager la généralisation et la pérennisation d'une initiative de paniers solidaires en AMAP, la suivante concerne **l'implication des bénéficiaires** : il est important de les mettre au cœur de la démarche, en favorisant leur participation et en évitant les discours injonctifs afin qu'ils s'engagent d'eux-mêmes en fonction de leurs possibilités, besoins et envies.

Enfin, pour améliorer nos capacités d’agir et décider quels principes d’actions seraient les plus adaptés aux situations rencontrées par nos AMAP, plusieurs échelles d’action sont à considérées :

- AMAP locale : s’inspirer d’initiatives locales, ou encore mise en place de partenariat avec les acteurs locaux du territoire (collectivités, associations à vocation sociale, cafés et épiceries de produits biologiques et locaux avec politique de prix solidaire) pour devenir davantage inclusive.
- Réseaux régionaux : mise en place de partenariat avec des associations et recherche de fonds ou création d’une caisse de solidarité pour aider au financement.
- Sur le plan national : suivre les réflexions, capitaliser, participer aux groupes de travail (GT) nationaux (InPACT – Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale, SSA – Sécurité Sociale Alimentaire, etc.)
- Dimension européenne : se positionner sur le FEAD (Fonds Européen) comme, par exemple, le réseau des Jardins de Cocagne ?

Compte-tenu de la grande diversité des entrées possibles pour agir sur le sujet, et des portes fermées que l’on peut rencontrer en fonction des envies et compétences des uns et des autres, du contexte local, des choix politiques des mandatures en cours, etc. un temps de réflexion collective semble être souvent nécessaire pour bien poser les intentions et lister les moyens et leviers. Partir sur un projet donné peut en effet s’avérer, rapidement ou à terme, inadapté voire peu efficace, amenant à des réajustements en cours, dont le manque d’anticipation peut détourner considérablement la direction prise des souhaits initiaux.

Les outils d’autodiagnostic, indirectement évoqués lors de l’atelier, représentent également une autre piste à creuser lors de la mise en place d’une initiative en AMAP d’accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous : les critères sur lesquels ils reposent concordent relativement bien à ceux évoqués lors de l’atelier. Une attention particulière devrait cependant être portée à la place des paysannes et paysans dans les systèmes envisagés (que ces derniers soient pensés dès l’amont de la production, et non en aval). A noter : le projet ACCESSIBLE prend explicitement en compte cette dimension.

Afin de poursuivre les travaux, les participants sont invités à s’inscrire, s’ils le souhaitent, au groupe de travail en cours de construction au MIRAMAP autour du sujet de l’accessibilité alimentaire. Qu’ils s’inscrivent ou non, les références évoquées lors de l’atelier leur seront transmises, notamment via le présent compte-rendu. Et ils pourront bien sûr continuer les évolutions de nos projets et actions, via de prochains articles dans les lettres d’infos MIRAMAP.

Pépites et râteaux des participant.es

Pépites de l’atelier	Râteau
Partenariat nécessaire Complémentarité des initiatives et tiers-lieux alimentaires où intégrer les AMAP, agir en proximité Sécurité sociale alimentaire : à creuser Solliciter les Comité d’Entreprise ? Arriver à sensibiliser en entrant par l’éducation des enfants (écoles, collèges,	Souvent besoin de financements extérieurs

etc.) Sujet d'actualité qui touche largement	
---	--

Références citées dans l'atelier et pour aller plus loin

- « Adopte un Panier ». Expérience des Paniers Marseillais.
- « Des Contrats Solidaires à l'AMAPopote lyonnaise ». Fiche de partage d'expériences, issues du chantier de recueil d'expérience du MIRAMAP. Bénédicte Pelloux-Prayer (Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes).
- L'Outils d'Autodiagnostic des Pratiques d'Accès à une Alimentation de Qualité Pour Tous (AAQT). Fiche issue du projet FRUGAL Research (Formes urbaines et gouvernance alimentaire). Séverine Saleilles (Université de Lyon 1) et Emilie Lanciano (Université Jean Monnet, Saint-Etienne). <http://projetfrugal.fr>
- ACCESSIBLE, Initiatives Pour un Accès à l'Alimentation de Qualité et Durable Pour Tous. Projet de recherche-action pilote. 2016-2019. www.civam.org
- Film « La Part des Autres » en lien avec le projet ACCESSIBLE.
- « Contre la précarité alimentaire ». Stage 2009 avec le Labo de l'ESS (cité par Marc Alphanféry).
- Programme Uniterres. Démarrage en 2012. Réseau A.N.D.E.S. (Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaire. <https://www.avise.org/portraits/uniterres> ou <https://www.resolis.org/fiche-pratique/uniterres-quand-l-aide-alimentaire-soutient-l-agriculture-locale/314>
- Sécurité Sociale Alimentaire (SSA) : exemple de la ville de Grande-Synthe (cf Marc Alphanféry).
- Travaux AGORAé autour des « précarités alimentaires » (cf Marc Alphanféry et <https://www.fage.org/innovation-sociale/solidarite-etudiante/agorae-fage/>).
- Les Râteleurs, Association en Nouvelle Aquitaine pour le "bien-vivre" alimentaire. à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde). <https://www.lesrateleurs.org/>
- Défis Famille à Alimentation Positive.

ATELIER : Actions collectives 2020-2021 pour renforcer les solidarités entre amapiens et paysans en AMAP

Animation : Benoit / Magali

Discussion autour de la proposition de BD 'Paysan.ne en AMAP, pourquoi pas moi ?' lancée par le Réseau des AMAP d'Auvergne Rhône-Alpes, comme action concrète collective à engager en 2020.

Identification d'actions prioritaires à engager en 2020 pour renforcer les solidarités entre amapiens et paysans en AMAP.

Remarque : d'autres ateliers comme 'faire vivre la charte en questions' ou celui sur 'l'installation transmission' ou encore sur 'l'accessibilité alimentaire' s'inscrivent aussi dans cette orientation stratégique.

1/ Un nouveau projet de BD : Paysan.ne en AMAP, pourquoi pas moi ?

Dans la continuité de la BD 'Amapien.ne, pourquoi pas moi ?' créée en 2018, le Réseau des AMAP Aura a lancé une proposition de réaliser une BD à destination des paysan.nes et des porteurs de projet à l'installation en AMAP s'intitulant 'Paysan.ne en AMAP pourquoi pas moi ?'

Ce projet démarrant tout juste, il nous a semblé pertinent de le soumettre à discussion lors d'un atelier dans la mesure où il pourrait répondre à l'objectif de sensibilisation des paysan.nes et amapien.nes au métier de paysan.ne en AMAP et aux fondamentaux en AMAP. Et de par la démarche collaborative qui s'engage, il peut aussi répondre aux objectifs suivants : créer des échanges entre paysan.nes en AMAP, capitaliser des expériences de paysanne en AMAP, et aussi outiller celles et ceux qui œuvrent au soutien à l'installation et à l'éveil des vocations– l'AMAP pouvant être un outil collectif d'aide à l'installation à renforcer. [voir atelier Installation/transmission]

Echange d'idées, réflexions, questions qui se posent, propositions... Brainstorming

- **A qui pourrait s'adresser cette BD ?**
 - o La cible prioritaire pourrait être : les paysans qui ne sont pas en AMAP et les porteurs de projets à l'installation, ou jeunes en formation continue (ex : lycée agricole)
 - o Il faudrait peut-être distinguer la 'cible prioritaire de la BD', de la 'cible des utilisateurs' et donc des 'cibles secondaires' + travailler 'les occasions de diffuser' : amapiens en recherche de nouveaux paysans, personnes/réseaux qui accompagnent dans le choix de débouché/le passage en AMAP, et aussi dans l'AMAP, auprès d'écoles, lors d'un stand de l'asso, etc.

- **Sur le fond- quels messages ?**
 - o 'Spécificités du métier 'en AMAP' (diversité de production, enjeu de communication..) et du 'partenariat AMAP'. « L'enjeu de professionnalisme » (cf expression de Denis – discutée par Gwen... car ça se discute ...)
 - o Points importants abordés

- L'AMAP peut faire peur au sens 'de ne pas pouvoir honorer son engagement, son contrat' quand on s'installe mais pas que ... il y a souvent une 'pression en début de saison'
 - La gestion des formes de solidarité quand le panier peu rempli, voire vide...
 - Les engagements/responsabilités des uns et des autres en AMAP et le contrat
 - Question : y aura-t-il que des points positifs sur le métier de paysan en AMAP et l'AMAP (approche 'promotionnelle') ou est-on prêt à aborder ce qui peut être plus complexe, voire difficile ?
 - Question : Quelle approche porte-t-on en termes de conseil : d'abord savoir produire des légumes par exemple avant d'aspirer à être en AMAP ou démarrer / s'installer directement en AMAP ?
 - Question : Comment retranscrire la diversité des trajectoires et des projets de ferme en AMAP ? Quels exemples donnés ?
- **L'objet « BD » :**
- Plusieurs participant.es s'attendaient à une bande dessinée dans un format 'plus classique' (genre cartonné, nombre de pages plus important). Pour eux, si le format est le même que 'Amapienne pourquoi pas moi ?', c'est plutôt un « livret dessiné » ... même s'ils comprennent bien l'usage du terme 'BD' plus parlant et communiquant et de poursuivre la 'collection'
 - La BD est-ce le média le mieux adapté ?
 - Réflexion de Gwen : 1 page BD/ 1 page d'écrit, d'explication ? juste la BD serait peut-être insuffisant... [un peu comme la bd Histoires de semences ?]

-Méthodologie de travail – différents degrés de participation

- Poser la question aux paysans en AMAP directement : « qu'est ce qui les aurait aidé, eux, à passer plus facilement en AMAP ? »
- Quelle implication des paysans dans le groupe de travail ? > pour que ce GT soit légitime...
- Quelles différentes formes de participation dans le processus de travail ?
 - Rejoindre le comité de pilotage
 - Être relecteur des propositions de fond et à distance et selon dispo et timing proposé
 - A noter que Marie-Noëlle est intéressée pour aller chercher des témoignages des producteurs de son AMAP sur leur engagement pour alimenter les travaux. Une autre forme de participation possible !

2/Quelles priorités 2020-2021 autour de l'axe stratégique 'Renforcer les solidarités'

Nous avons demandé à chaque participant de l'atelier de s'exprimer autour de 2 questions « *Ce que je souhaite faire avancer 'dans mon AMAP' ? 'Dans mon réseau' ?* » Et « *Ce que je/on souhaite faire avancer 'dans le mouvement' ?* »

- **Ce que je souhaite faire avancer 'dans mon AMAP' ? 'dans mon réseau' ? Des idées à faire circuler dans les territoires !**

- L'aide à l'installation des paysans et/ou aider à la conversion bio des agriculteurs.trices en conventionnel
- Développer les diagnostics Agriculture Paysanne avec les AMAP (contribution au financement des couts des diagnostics et aux temps de restitution des diagnostics faits avec les paysans)
- Créer une cagnotte solidaire en soutien aux différents producteurs et renforcer les liens entre les différentes AMAP du secteur, les inciter à se constituer en réseau
- Renforcer les visites dans les fermes pour mieux faire connaitre leur métier de paysan
- Revoir le contenu des contrats en incluant les actions 'face aux aléas'
- Le prix de l'alimentation est subjectif et comparatif. Qu'est-ce que le prix équitable et réel du produit agricole ?
- Débat sur l'anti-spécisme et l'élevage paysan
- 'Sensibiliser les amapiens'
 - Visites de fermes
 - Faire des 'ateliers participatifs pour se rencontrer et comprendre': pour découvrir le milieu paysan + sensibilisation sur les problématiques que les consommateurs ne connaissent pas
- A partir de la ferme et de la situation de l'agriculture sur le territoire
 - Solidarité entre les adhérents de l'AMAP = accessibilité
 - Faire une feuille de chou + des repas de paysans en AMAP
 - Regrouper les adhérents de plusieurs AMAP autour de leur(s) paysan(s) commun(s)
- **Ce que je/on souhaite faire avancer 'dans le mouvement' ?**
- Participer au projet de BD...solliciter les témoignages de nos producteurs sur leurs engagements en AMAP
- Travailler et clarifier la 'place des paysans dans la gouvernance de l'AMAP'
- Relancer les dynamiques de cagnottes solidaires et finances solidaires en AMAP (installation, avance de trésorerie, solidarité des amapien.nes pour plus d'accessibilité au plus grand nombre)
- Rencontres interrégionales des paysans en AMAP
- Annuaire des paysans pour renforcer ou faire des rencontres inter-paysans en AMAP
- Au MIRAMAP et dans les réseaux, favoriser les rencontres et les échanges entre paysans en AMAP : 'à 20 min de bagnole !'
- Diffuser largement les supports : Charte, BD et Fédérer les paysans en AMAP
- Mettre en place des outils et les faire vivre/les animer
 - AMAP'artage ?
 - BD
 - Rencontres
- Qu'est qu'une AMAP en réseau ? Comment rester à notre place et ne pas tomber dans le piège des organisations ?

Faute de temps, nous n'avons pas pu pousser le travail de priorisation concernant les travaux interrégionaux. L'exercice de rédaction du compte-rendu, nous permet cependant de pointer que revient à plusieurs reprises l'enjeu de susciter des échanges entre paysans en AMAP, que ce soit dans les territoires ou à l'interrégional.

ATELIER : Bâtir un évènement commun déclinable dans tous les territoires ? Pour quoi faire et comment s'organiser ?

Animation : Laure et Vanessa

La première édition d'AMAP en Fêtes a eu lieu en 2019, co-organisée par plusieurs réseaux régionaux. Dans le projet stratégique du Mouvement des AMAP 2020-2025, a été proposé l'organisation d'un évènement commun, déclinable sur tous les territoires comme AMAP en Fêtes. L'atelier a donc proposé de réfléchir à la construction de cet évènement à partir des envies et surtout en s'appuyant sur les expériences de chacun.e en matière d'organisation d'évènement en AMAP. Pourquoi organiser cet évènement ? Quels sont les objectifs et les enjeux autour d'un tel projet ? Avec qui, quand et comment le construire ? Idées et propositions pour 2020 !

1/Partage d'expériences d'AMAP ayant organisé des évènements dans leur territoire

Chacun.e des participant.es a été invité à partager une expérience d'évènement avec l'AMAP. Retenons par exemple *l'organisation de ciné-débats, d'évènements festifs, comme des temps de partage de recettes, ou encore des évènements de sensibilisation à l'alimentation dans des lieux insolites (parking de supermarchés). Ces évènements pouvaient aussi bien être organisés au sein d'une AMAP, que co-organisés par plusieurs AMAP, avec la présence ou non d'un.e paysan.ne, ou de partenaires.*

Les objectifs des évènements :

On retrouve fréquemment celui de *se faire connaître du plus grand nombre*, parfois un peu plus affirmé, *en allant à la rencontre de publics qui ne connaissent pas les AMAP*. D'autres objectifs sont aussi ressortis comme : *se rassembler entre AMAP d'une même localité, ou d'affirmer la solidarité avec un paysan.*

Puis, le groupe s'est concentré sur les objectifs et enjeux pour un évènement en 2020.

2/Objectifs, enjeux et grandes lignes d'organisation pour un évènement en 2020

C'est sans doute l'objectif **de faire connaître les AMAP au plus grand nombre** qui est ressorti le plus des discussions, en gardant en tête d'aller à la recherche de nouveaux publics, et en traitant le sujet avec différentes entrées (la cuisine, la mobilisation, l'alimentation, l'agriculture...).

Quand organiser cet évènement ? Seulement par les membres du Mouvement des AMAP ou avec des partenaires et en se reliant à des campagnes organisées par des partenaires comme la *Fête des possibles* ? L'atelier n'a pas permis de trancher les questions mais d'explicitier certains enjeux : *Concernant la période, il n'est pas évident e trouver une période qui ne chevauche pas d'autres évènement, et qui convienne à toutes et tous. Quant à co-organiser l'évènement avec d'autres partenaires, le risque serait de perdre en visibilité, au milieu d'autres évènements ou d'autres structures plus connues du grand public.*

Un groupe de travail va devoir se structurer pour affiner des propositions concrètes pour 2020 !

Annexes

Annexe n°1 : Se projeter dans le projet stratégique 2020-2025

Axe 'Consolider le mouvement'

Post it jaunes / 'j'ai une action qui s'inscrit déjà dans cet axe!'

Faire vivre la charte sur les territoires

Utiliser la charte des AMAP comme repère pour traiter une problématique avec un producteur partenaire ou pour étudier une nouvelle opportunité de partenariat (Isabelle H)

Clic'AMAP (Jean-François)

Pratiques associatives participatives (Philippe)

Par le rôle d'administrateur et tous liens avec les amapiens (Florent Camy)

Développement d'outils partagés au sein de notre AMAP (Newsletter)

Participation à *AMAP en fêtes* (Le Fee Hélène)

Présence sur le forum des associations de la ville d'Alès de notre AMAP (Le Fee Hélène)

Je m'investis dans mon AMAP au niveau administratif (Le Fee Hélène)

Adhésions amapiens à 17,50€ dont une bonne partie pour cotisation au réseau AMAP IdF (Isabelle H)

Encourager les amapien.ne.s à participer activement (par exemple les manifs), à toutes expressions de refus de la société actuelle (gilets jaunes, marche pour le climat,...) (André)

Au sein de l'AMAP, et au travers de la ferme, mise en lumière des enjeux concrets autour de l'agriculture paysanne que nous visons, et autour de la situation de l'agri que nous subissons (Gwen – Lorraine)



Post it roses : 'ce qui me fait envie'

Développer le maillage InterAMAP

Mutualiser les formations (Florent Camy)

Aider à l'émergence d'actions opérationnelles en fonction des besoins et envies des AMAP d'un territoire (finance solidaire, projet commun, installation), pour structurer des réseaux (Lecaux)

Faire vivre la charte des AMAP (Florent Camy)

Faire réseau au niveau local et au niveau global (Dom)

Faire vivre la charte à travers l'amélioration continue des pratiques (Elisabeth)

Prendre le temps de découvrir cet outil de partage (Isabelle H)

Développer le réseau sur les communautés d'agglomérations

Travailler à l'émergence d'une nouvelle AMAP et à l'installation de producteurs ou de ralliement à ce fonctionnement (Le Fee Hélène)

Axe 'Influencer avec d'autres'

Post it jaunes / 'j'ai une action qui s'inscrit déjà dans cet axe!'

Groupe de travail alimentation d'InPACT pour le Miramap (Elisabeth)

Membre du conseil d'admin d'InPACT pour le Miramap (Elisabeth)

S'engager en politique (sur une liste pour les municipales) pour sensibiliser et développer les actions au niveau local (Amandine)

Participation à la semaine « agriculture et alimentation durable » organisée par le conseil départemental (Dom)

Participer à la création d'une cuisine municipale avec des produits en circuits courts (Pierre)

Participation à un groupe de réflexion inter assoc sur Nancy pour poser une série de questions sur les engagements des candidats aux municipales (Valérie)

Participation à une journée initiée par la mairie « Carrés champêtres » autour du développement durable, agriculture,... = 1 stand sur l'événement

Elections municipales : sur une liste « de gauche » afin d'influencer sur la direction environnementale de la commune (Agnès)

Post it roses : 'ce qui me fait envie'

Structurer nos coopérations avec des partenaires externes. Peser influencer les élus sur le territoire sur les communautés de communes

S'engager plus dans les écoles, collèges et lycées (Cécile)

Parents d'élèves (fédérations) (Cécile)

Structurer nos coopérations avec des partenaires externes

Peser, influencer les élus sur les territoires, sur les communautés de communes

Renforcer la convergence entre les mouvements et les réseaux, capillarité !

Contribuer au développement, la consolidation des partenariats (Benoit B)

Plaidoyer : approcher l'office français de la Biodiversité pour relayer, former, informer (Amandine)

Identifier de nouveaux partenaires, créer de nouvelles coopérations (Vané)

Réflexions (interAMAP) sur l'implication des collectivités (Armand)

Partir des forces et freins (concrets !) de la ferme et de l'association AMAP pour renforcer les luttes existantes et les expérimentations constructives (Gwenaël – Lorraine)

Lutter contre le « mur » FNSEA, etc. (Dominique)

Axe 'Renforcer les solidarités'

Post it jaunes / 'j'ai une action qui s'inscrit déjà dans cet axe!'

Mise en place d'une cagnotte solidaire

Participation active à la dynamique interAMAP OYES (Sud 91) et lien AMAP/InterAMAP/Réseau IdF (Isabelle H)

Et la transmission des fermes ?

Soutenir l'élevage paysan, se positionner sur les abattoirs (Jean-François)

Aider les paysans : pour les réseaux : organiser des circuits de distribution par zone géographique (Sébastien)

Post it roses : 'ce qui me fait envie'

Renforcer les solidarités vis-à-vis d'autres publics

Relancer l'idée de réseau de cagnottes solidaires et finances solidaires en AMAP

Donner envie aux paysans de prendre le temps de se retrouver entre pairs (Isabelle H)

Sensibilisation amapiens aux enjeux du monde paysan (Philippe) (Elisabeth)

Comment inciter les amapiens à être force de propositions (Pascal – AMAP Asnières/Seine)

Comment mobiliser plus les amapiens au sein d'une AMAP (Pascal – AMAP Asnières/Seine)

Axe 'Rendre visible'

Post it jaunes / 'j'ai une action qui s'inscrit déjà dans cet axe!'

Soutenir un paysan en difficulté en finançant des paniers comme les autres années, en sachant qu'on aurait peu de produits (les pommes les plus chères, mais les plus solidaires !) (Amandine)

Un événement AMAP par an (Vanessa)

Nous sommes avec des associations partenaires : plante des haies, ateliers divers (Cécile)

Structure de réflexions comprend sur le respect de la charte souple jusqu'où ? (Armand)

Post it roses : 'ce qui me fait envie'

Etre soutenu par les élus (Sébastien)

Organiser des actions de sensibilisation sur mon territoire et dans mon contexte professionnel, en utilisant par exemple le film 'Douce France', comme expérimenté hier (Amandine)

Plus de données fiables et à partager et diffuser autour du mouvement des AMAP

Faire connaître notre AMAP dans notre ville, quels événements créés ? (Nadine)

Fédérer les différentes AMAP de ma région et les inciter à rejoindre le mouvement -> AMAP en fêtes !

Pour la 1^{ère} fois en 2019... à renouveler (Agnès)

Rendre AMAP en fêtes incontournable d'ici 2025 !

Porter nos valeurs et notre voix avec la fierté pour que le nom AMAP rappelle la solidarité écologique (Chloé)

Embaucher un.e chargé.e de com (Jean-François)

Ne pas se contenter de plaider mais s'organiser pour prendre le pouvoir politique. Le monde doit être dirigé par les citoyens réunis en associations (les associations ont la légitimité à diriger le monde) (André)

Organiser un événement commun pour rendre plus visible notre projet (Valérie) (Elisabeth)

Annexe n°2 : Historique du MIRAMAP : quelques dates et repères

Dates		Pour en savoir +
Février 2008	Appel la constitution d'une coordination interrégionale des AMAP par Alliance Provence	http://miramap.org/Appel-a-la-constitution-d-une.html
Octobre 2008	Réunion autour d'un projet de réseau interrégional – socle commun	
Mars 2009	Dossier de presse, invitation pour un Printemps des AMAP et à la 1 ^{ère} Rencontre nationale des AMAP	http://miramap.org/IMG/pdf/miramap_dossier_de_presse_2009.pdf
10 décembre 2009	1 ^{ère} Rencontre Nationale des AMAP à Anneyron	http://miramap.org/1ere-rencontre-nationale-des-AMAP.html
13 février 2010	AG constitutive du MIRAMAP à Paris	http://miramap.org/Assemblee-generale-fondatrice-de.html
16 juin 2010	Communiqué de Presse : Les consommateurs-citoyens défendent l'avenir des paysans en soutenant les circuits courts	http://miramap.org/Soutien-aux-circuits-courts.html
Septembre 2010	1 ^{ère} lettre d'info du MIRAMAP	
Novembre 2010	Signature du Socle Commun du Mouvement Inter-régional des AMAP	http://miramap.org/IMG/pdf/MIRAMAP_-_Socle_commun.pdf
2 décembre 2010	1 ^{er} Conseil d'orientation du MIRAMAP	http://miramap.org/Les-actes-du-conseil-d-orientation-de-decembre-2010.html http://miramap.org/Les-videos-du-conseil-d.html
2011	Chantier 'finances solidaires' du MIRAMAP	http://miramap.org/IMG/pdf/Affiche_210_300.pdf
2012	Communiqué de Presse : Les AMAP ne sont pas lucratives !	http://miramap.org/Communique-du-MIRAMAP-les-AMAP-ne.html
7 Novembre 2013	Soirée de lancement de l'ouvrage Collectif 'Une autre finance pour une autre agriculture'	http://miramap.org/Lancement-national-de-l-ouvrage-1088.html
Nov. 2012-2014	Chantier participatif de révision Charte des AMAP 14 et 15 Décembre 2013 : Assises nationales pour la nouvelle charte des AMAP Et mars 2014 : AG MIRAMAP /validation de la charte des AMAP	http://miramap.org/13-14-15-decembre-2013-Assises.html
30 octobre 2014	Dépôt à l'INPI par le MIRAMAP de la marque 'AMAP' suite au transfert par Alliance Provence (cf AG mars 2014)	http://miramap.org/IMG/pdf/lettre_d_info_n_5_miramap_dec_2014.pdf
5 et 6	Les AMAP au Village Alternativa / Cop 21 Mobilisation	http://miramap.org/-COP-21-

décembre 2015	'Changeons l'agriculture pas le climat '	Mobilisations-amapiennes-.html
2016	Rencontre Nationale Des Agricultures (RNDA) à Tours : Manger c'est d'un commun	http://miramap.org/La-Synthese-des-Rencontres.html
17 septembre 2016	Déclaration européenne des CSA avec Urgenci	http://urgenci.net/wp-content/uploads/2016/11/European-CSA-Declaration_final-FR-1016.pdf
2017	Campagne de mobilisation des AMAP 'Nous mangeons, nous produisons, nous décidons' dans le cadre des élections présidentielles	http://miramap.org/-Campagne-2017-Nous-Produisons-Nous-.html
18,19, 20 Mai 2018	Printemps d'InPACT et Rencontre nationale des AMAP	http://miramap.org/Compte-rendu-Les-AMAP-au-Printemps-d-InPACT-mai-2018.html
Mars 2019	Rencontre nationale en Isère / lancement de l'espace ressource AMAP'artage	http://miramap.org/Rencontres-du-mouvement-des-AMAP-30-31-mars-2019-a-Reaumont-38.html
2019	Chantier participatif de co-construction du projet stratégique du mouvement des AMAP 2020-2025	http://miramap.org/-Chantier-participatif-de-construction-du-projet-strategique-du-mouvement-des-
Février 2020 :	Rencontre Nationale + lancement Projet stratégique	http://miramap.org/Rencontre-nationale-du-Mouvement-des-AMAP-7-8-et-9-fevrier-2020-a-Chaussy-95.html

Annexe n°3 : Note d'orientation de la Commission Ethique et Juridique

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION ÉTHIQUE ET JURIDIQUE DU MIRAMAP EN 2019 et PERSPECTIVES 2020-2021

Enjeux : Le cadre juridique est un objet de travail quotidien de nos organisations, que ce soit dans les AMAP, dans les fermes ou au sein des réseaux territoriaux et du MIRAMAP, objet qui ne dit pas toujours son nom en tant que tel, dans la mesure où la dimension juridique d'une action n'en est qu'un des aspects. Pour autant, **de nombreux besoins ont été identifiés en 2018, appelant à structurer le travail à l'échelle inter-régionale en 2019.**

Structuration de la commission

En 2019, la commission 'juridique et éthique' s'est structurée au sein du MIRAMP comme organe de réflexion, de ressources et de pilotage d'une veille juridique coordonnée et d'actions à déployer dans le mouvement, principalement pour renforcer nos capacités collectives à connaître et prendre en compte le cadre légal et règlementaire propre à nos organisations et actions.

- Réflexions sur le rôle, la place, le mode d'organisation et la **feuille de route** de la commission
- **7 réunions** (depuis avril 2019,
- **Recueil de ressources existantes et classement par thématiques**
- **Structuration d'outils de pilotage et de coordination** de la commission (création d'une liste de discussion, création d'un espace partagé, d'un suivi des dossiers ...)
- **Étude de faisabilité d'un partenariat avec BA. Balex pour un appui juridique** (réunions avec la directrice). Le partenariat n'a pas été réalisé en 2019, considérant qu'il était nécessaire de clarifier dans un premier temps nos besoins et perspectives.

Pour une approche éthique et pédagogique des questions juridiques

A partir de différentes situations concrètes travaillées cette année par la commission, **2 axes ont été identifiés** :

Approche thématique :

- **Le contrôle** : sanitaire et hygiène, lieux de livraison, services de l'État (DDPP, DSV, etc.), traçabilité des produits, publicité mensongère, ...
- **La propriété intellectuelle** : bon usage de la marque AMAP, fraudes, contrefaçon, publicité mensongère, récupération mercantile de la Marque...
- **Le contrat** : obligations des parties, statut des associations, assurance, différents types de contrat de vente, durée de conservation, numérisation des contrats, ...
- **La fiscalité** : suivi de la défiscalisation de don aujourd'hui impossible, renforcement du statut non lucratif,
- Notion de **travail dissimulé** et d'activité indépendante non déclarée.

Approche transversale

- **L'accompagnement** : questions et problèmes, aide juridique, gestions des situations rencontrées, ...
- **L'information /La communication** : création de matériels pédagogiques, veille documentaire et législative, rédaction des rapports, alimentation d'une base de données, rédaction d'outils de communication, ...

Dans un souci de renforcer la cohérence et cohésion du Mouvement, l'état des lieux des besoins en 2019 amène la commission à proposer de poursuivre son action sur 2 champs. Cela nécessite plus d'énergie et de coordination interrégionales et une bonne articulation avec les autres chantiers en cours :

- 1- **La réouverture d'un chantier interrégional autour de la Marque AMAP (voir page 2)**
- 2- **La réouverture d'un chantier interrégional autour de l'accompagnement à l'amélioration des pratiques en AMAP** avec la recherche de mise en place d'un processus collectif permettant autant de s'accorder sur un socle commun en termes d'accompagnement des AMAP dans les tensions/besoins qu'elles rencontrent que de définir des positionnements vis-à-vis de pratiques que certains nomment 'dérives' et d'autres 'évolutions'. **Ce travail-là nécessite d'être déployé au sein des cercles stratégiques notamment 'consolider le mouvement' et 'renforcer les solidarités' et en articulation avec les travaux de la Commission et les réseaux.**

La commission poursuit la construction de réponses aux demandes et problématiques particulières. Elle en tire des enseignements partageables via des communications

LA MARQUE 'AMAP': Un chantier interrégional à rouvrir collectivement

Bref rappel historique :

En 2003, Alliance Provence avait choisi de déposer la marque AMAP et la première Charte des AMAP à l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle) dans l'objectif de garantir la marque et l'éthique associée. Avec l'essor des AMAP en France et la création de réseaux d'AMAP, des conventions de licence de marque ont été signées avec certains dès 2006, afin de partager la garantie de l'éthique.

Avec le développement des AMAP, de nombreuses pratiques questionnables au regard de la Charte ont été constatées ; certaines pouvant être appréhendées par les amapien.ne.s, les paysan.ne.s en AMAP et leurs réseaux, en améliorant l'accompagnement et en déployant des démarches d'évaluation participative permettant la garantie collective de l'éthique ; d'autres mercantiles, plus délicates à appréhender, nécessitant une véritable stratégie de défense de la marque.

Le dépôt de la marque permet d'avoir à disposition un moyen de contrôle des usages abusifs et nécessite des actions claires d'affirmation de propriété et règles éthiques à respecter.

En parallèle de la validation de la Charte des AMAP, 2 résolutions d'orientations ont été validées par l'AG du MIRAMAP de mars 2014 :

- (résolution n°1) décision prise de transfert de la marque d'Alliance Provence au MIRAMAP.
- (résolution n°2) décision prise de faire évoluer la marque AMAP d'une marque individuelle (où seul le titulaire a vocation à l'utiliser sauf à en autoriser l'utilisation par d'autres) à une marque collective simple, ce qui suppose le dépôt de la nouvelle charte des AMAP à l'INPI. Cela permettra à toute entité respectant les termes de la charte des AMAP d'utiliser légitimement la marque sans avoir à passer par des autorisations du titulaire. Ainsi, le respect de l'éthique des AMAP devient une responsabilité partagée par tous les acteurs des AMAP en France.

Un choix politique fort a été de bien distinguer :

- **'La Marque en interne au Mouvement des AMAP'** > l'objectif est de faire vivre la Charte et accompagner à l'amélioration des pratiques. *Le MIRAMAP, les adhérents du MIRAMAP et des réseaux locaux (de manière générale, toute personne ou entité utilisant le terme AMAP) sont co-responsables de la marque AMAP. Pas de volonté d'exclusion mais plutôt un processus d'accompagnement et d'évaluation participative.*
- **Défense de la Marque dite 'externe'** (défense juridique de la marque) : 2 axes : Défense passive : mettre en place un système de veille et action en cas de nécessité / Défense active : information et

communication via une campagne de communication sur la charte des AMAP et sur la marque AMAP dont l'objectif est de réaffirmer les valeurs.

Aujourd'hui :

La propriété de la marque AMAP et son antériorité revient au MIRAMAP, depuis le 30 octobre 2014 par acte de cession des contrats de Marque avec Alliance Provence. Pour officialiser le changement de propriétaire à l'INPI, les démarches ont duré un an et demi (2016).

En mai 2017, une **'convention d'utilisation des termes Agriculture Paysanne'** entre le MIRAMAP, la Confédération Paysanne et la Fadear a été signée.

Propositions autour de la marque AMAP

- Mandatée par le Collectif du MIRAMAP, la Commission s'est saisie de certains dossiers liés à des acteurs extérieurs au Mouvement des AMAP qui faisaient un usage de la Marque ; nous questionnant alors fortement. Traçant ainsi un premier schéma de procédures à engager auprès de ces acteurs extérieurs, **il est nécessaire aujourd'hui de le porter à connaissance de nos membres. Ces stratégies sont à enrichir, et doivent permettre de mieux coordonner l'action avec les différentes parties prenantes du Mouvement.**
- **La Commission souhaite étudier la faisabilité de transformer la marque individuelle en marque collective simple.** Ceci suppose l'élaboration et la rédaction d'un règlement d'usage accompagnant la marque AMAP se basant sur la Charte des AMAP et précisant autant les usages en interne au Mouvement qu'en externe. Cette démarche demande une concertation avec les différents membres du MIRAMAP pour élaborer et garantir des positions communes coordonnées et cohérentes pour les années à venir.

En action :

- Présentation, mise en discussion et validation des propositions en AG du MIRAMAP et du mandat donné à la Commission pour engager ces chantiers.
- Organisation d'une journée de formation collective sur la Marque et déploiement d'un programme de travail interrégional